



# Contrat Local de Santé

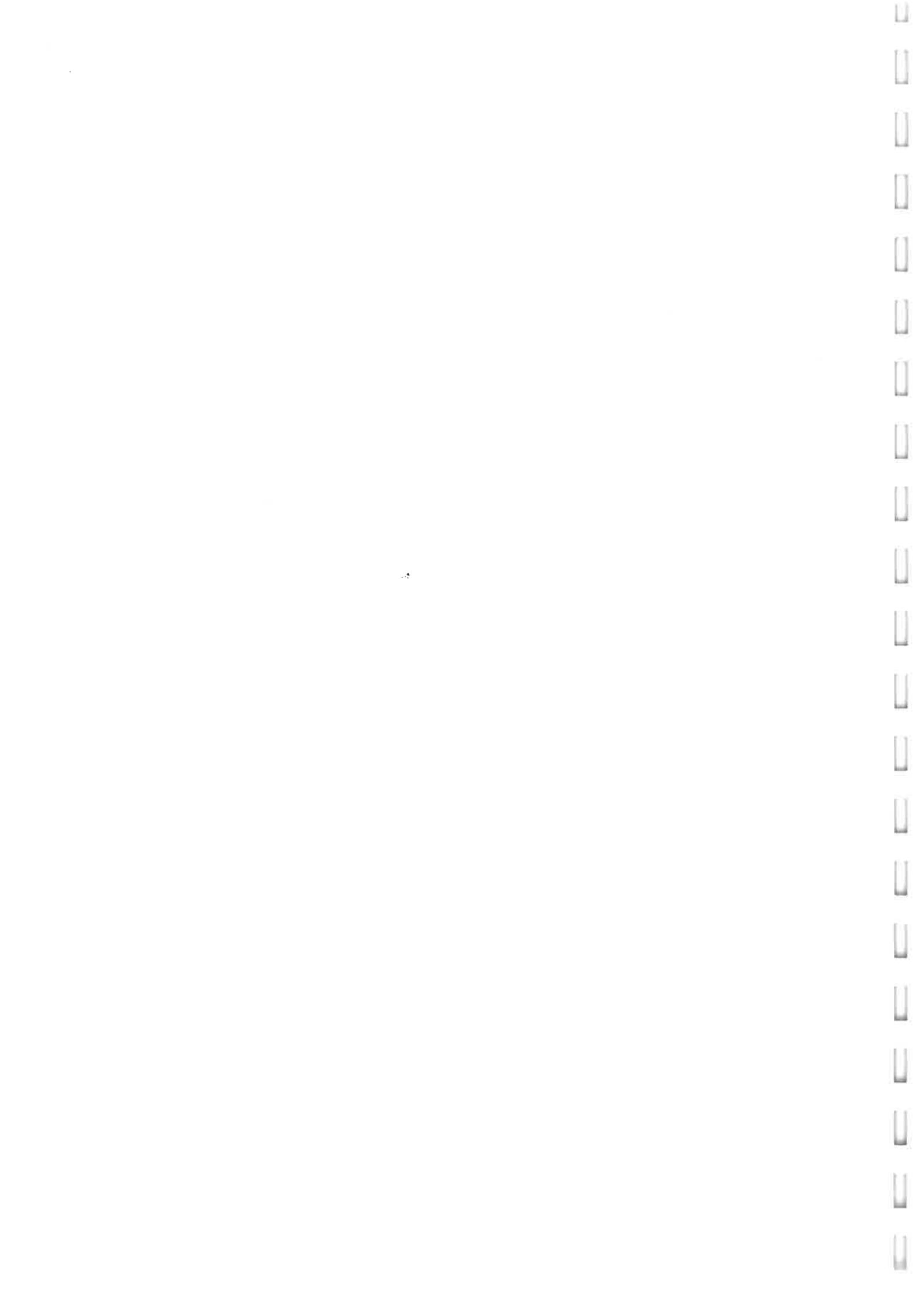
2023



Grand **Verdun**  
Communauté d'Agglomération



2024 A/1527  
DT SS 15 FEV. 2024



# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## Communauté d'Agglomération du Grand Verdun 2023-2028

Entre :

**La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, sise au 11 rue Du Président Poincaré 55100 VERDUN représentée par son Président, Samuel Hazard, dûment habilité par délibération en date du 24 Mai 2023;**

***D'une part,***

Et :

**L'Agence Régionale de Santé, sise au 3 Boulevard Joffre – 54000NANCY ; représentée par Madame Virginie CAYRE, Directrice Générale de l'ARS.**

Et :

**L'Etat, représenté par Monsieur DELARUE, Préfet de la Meuse, 40 Rue du Bourg - 55000 BAR-LE-DUC**

Et :

**La Région Grand Est, place Gabriel Hocquard – 57036 METZ1, représenté par Monsieur LEROY, Le Président**

Et :

**Le Conseil départemental de la Meuse, Hôtel du département Place Pierre-François-Gossin - 55000 BAR-LEDUC, représenté par Monsieur Jérôme DUMONT, Le Président.**

***D'autre part,***

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>5</b>
<b>CONTEXTE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ</b>	<b>7</b>
Article 1 : Présentation du territoire	7
Article 1-1 : Enjeux sanitaires et sociaux	13
Article 2 : Elaboration du contrat local de Santé	14
Article 3 : La coordination des différentes politiques de santé	16
<b>CHAMPS D'APPLICATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE</b>	<b>20</b>
Article 4 : Le territoire	20
Article 5 : Les signataires et les partenaires au contrat local de santé	20
Article 6 : Les engagements des signataires	20
<b>PRIORITES D' ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE</b>	<b>21</b>
Article 7 : Les axes prioritaires, les objectifs spécifiques	21
<b>MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE</b>	<b>24</b>
Article 8 : Les instances de gouvernance	24
Article 8-1 : Le comité de pilotage	24
Article 8-2 : Le comité technique	25
Article 8-3 : Les groupes de travail thématiques	26
Article 8-4 : Le coordonnateur du Contrat Local de Santé	26
<b>SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ</b>	<b>27</b>
Article 9 : Durée du contrat local de santé	27
Article 10 : Le suivi de mise en œuvre du Contrat Local de Santé	27
Article 11 : L'évaluation du Contrat Local de Santé	27
<b>MODALITES DE REVISION ET FIN DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ</b>	<b>29</b>
Article 12 : La révision du contrat local de santé	29
Article 13 : La fin du contrat local de santé	29
Article 14 : La résiliation du contrat local de santé	29
Article 15 : L'impossibilité d'exécuter ses engagements de la part des signataires	29
<b>SIGNATAIRES</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ</b>	
<b>ANNEXE 2 : MONOGRAPHIE</b>	
<b>ANNEXE 2 : FICHES-ACTIONS</b>	<b>32</b>

**Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;**

**Vu l'article L.1434-2 du Code de la Santé Publique ;**

**Vu l'article L.1434-10 du Code de la Santé Publique ;**

**Vu l'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**Vu la lettre-circulaire interministérielle DGS/DIV/DP1 n°2009-68 du 20 janvier 2009 relative à la consolidation des dynamiques territoriales de santé au sein des contrats urbains de cohésion sociale et à la préparation de la mise en place des contrats locaux de santé ;**

**Vu l'arrêté ARS-DIRSTRAT-DG/2018/2103 du 18 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028 ;**

**Vu le quatrième du paragraphe 3 du Projet de Santé de la région Grand Est ;**

# PREAMBULE

Si la protection de la santé est un droit fondamental protégé constitutionnellement et législativement, elle est aussi reconnue internationalement depuis la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), adoptée le 22 juillet 1946 et signée par les représentants de 61 Etats, dont la France. L'OMS définit la santé comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». Ainsi, la santé s'inscrit dans une perception large, englobant tous les facteurs pouvant de près ou de loin en permettre sa protection.

C'est en ce sens que la Charte d'Ottawa, adoptée le 21 novembre 1986, fait de la promotion de la santé un point clef dans la politique internationale en santé. Elle détermine la promotion de la santé comme le moyen de « *donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter.* »

De plus, l'article L.1110-1 du Code de la Santé Publique accorde à la population un rôle. En effet, il dispose que « *les autorités sanitaires contribuent, avec les usagers, à développer la prévention, garantir l'égal accès de chaque personne aux soins nécessités par son état de santé et assurer la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire possible* ».

C'est dans ce cadre que sont venus s'inscrire les contrats locaux de santé (CLS).

L'instauration des CLS dans notre système de santé s'est faite par la loi 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. Le CLS est le résultat d'une double dynamique : d'une part, c'est un levier de mise en œuvre du Projet Régional de Santé, piloté par l'Agence Régionale de Santé du Grand Est ; d'autre part, c'est un outil de coopération des acteurs du territoire pour définir et mettre en œuvre une politique de santé locale.. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est porteuse du Contrat Local de Santé. Enfin, les partenaires au CLS apportent un soutien à la construction de ce contrat et à sa mise en œuvre.

Le CLS est un outil innovant, porté conjointement par le signataire et l'ARS, qui permet de répondre au plus près aux besoins sanitaires et sociaux des populations d'un territoire afin de pallier les inégalités territoriales. Il vise à amplifier la dynamique de projet en matière de santé portée par les acteurs du territoire. Les enjeux du CLS sont les suivantes :

- **La lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé ;**
- **La déclinaison des politiques de santé nationales et régionales sur les territoires;**
- **La mise en cohérence des leviers et des acteurs autour de priorités définies collectivement ;**
- **L'amélioration de la coordination entre les champs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, la prévention et la santé environnementale.**

**Concrètement, le CLS résulte d'un travail de coopération entre l'Agence Régionale de Santé du Grand Est et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Les partenaires au CLS, sans en être signataires, apportent un soutien à la construction de ce contrat et dans la définition et l'élaboration de ses enjeux.**

**Le programme d'actions du CLS a été élaboré à partir des besoins qualitatifs et quantitatifs établis par le diagnostic local de santé (DLS). Ce DLS a permis de dresser un état des lieux, d'analyser les problématiques de santé du territoire et leurs besoins, et d'aider à la définition des priorités territoriales de santé.**

**Les actions définies à partir du DLS sont en adéquation avec les projets prioritaires de l'ARS Grand Est définis dans le projet régional de santé, dit « Transformation de l'organisation de l'offre de santé » qui s'articulent autour des thématiques suivantes :**

- **Prévention**
- **Promotion de la santé et lutte contre les addictions (tabagisme, nutrition, activité physique adaptée, vaccination, santé environnement...)**
- **Soins de proximité**

# CONTEXTE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## Article 1 : Présentation succincte du territoire



La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun se constitue de :

- 25 COMMUNES (dont 9 villages classés «détruits»)
- 27 727 habitants ce qui représente environ 15 % de la population meusienne (185 355 hab au 01/01/2021)

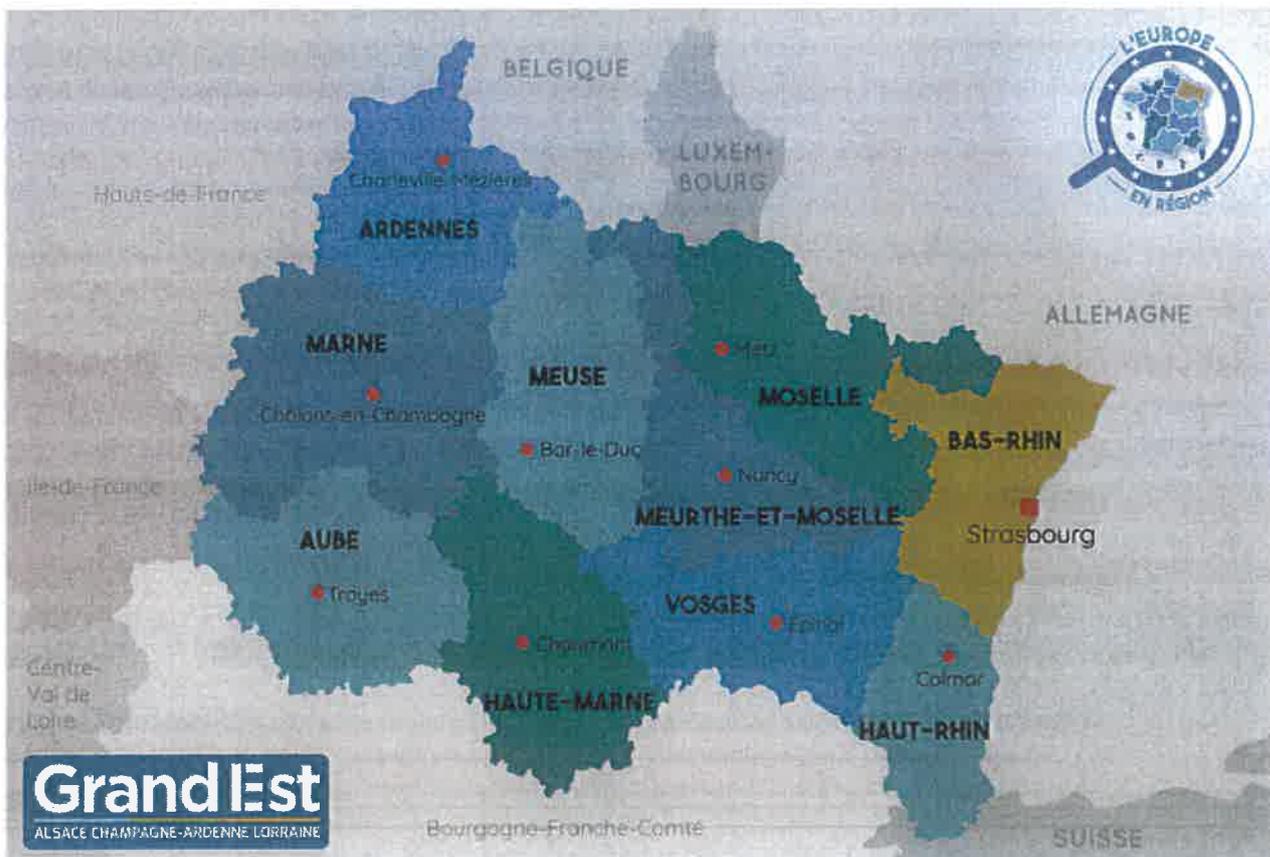
- Superficie : 301 km<sup>2</sup>
- Densité : 92.1 hab./km<sup>2</sup>
- Evolution de la population :  
taux d'accroissement de -0,11  
(-0,14 % dû au solde naturel et  
- 0,21 % dû au solde migratoire)

(source INSEE 2021)

**88%** QUATRE COMMUNES  
représentent  
de la population

Verdun : 17 197 habitants  
Belleville-sur-Meuse : 3 066 habitants  
Thierville-sur-Meuse : 3 016 habitants  
Haudainville : 956 habitants





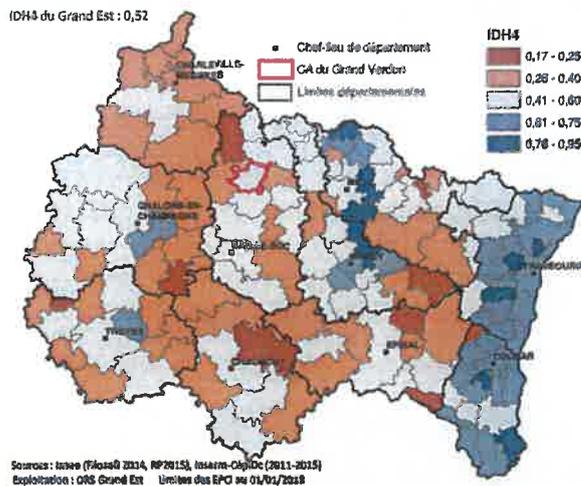
Proche de la frontière avec le Luxembourg et la Belgique, le territoire verdunois occupe une position centrale dans le Grand EST.

L'Agglomération du Grand Verdun est construite autour de la ville centre, VERDUN, qui est la sous-préfecture de la Meuse et la ville la plus peuplée de ce département rural.

#### - Indicateur de développement humain -

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des structures administratives de regroupements communaux visant à mutualiser des projets et initiatives locaux. Au 1er janvier 2018, ces structures administratives découpent le territoire du Grand Est en 149 entités.

Indicateurs de développement humain (IDH4) des EPCI du Grand Est



L'Indice de Développement Humain (IDH) a pour but de mesurer le développement des pays à travers trois dimensions : la santé, l'éducation, et le niveau de vie.

L'IDH4 est une déclinaison plus discriminante de l'IDH, adaptée à une utilisation infrarégionale, qui permet de mieux mettre en évidence les disparités entre les territoires d'une région. Plus il se rapproche de 1, plus la situation du territoire est favorable. Les indicateurs sélectionnés mettent en évidence des différences démographiques et socio-économiques entre les EPCI.

La Communauté d'agglomération du Grand Verdun a un IDH4 (0,49) dans la moyenne des autres EPCI du

Grand Est.

## - Un territoire en recherche d'attractivité -

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun connaît de profondes modifications dans sa composition. L'Agglomération du Grand Verdun a été constituée pour remédier à une perte de son attractivité qui conduit à une perte de la population, mais également à un vieillissement de sa population.

### Naissances et décès domiciliés

Le nombre de naissances se maintient depuis 2002 à un niveau supérieur à celui des décès jusqu'en 2016. Ce phénomène permet au territoire de ne pas se désertifier.

- Mais à partir de 2017 on peut noter une baisse des naissances et une augmentation des décès.

### Evolution de la population

La population est en baisse constante depuis 1975 et atteint 27 727 habitants au 1er janvier 2021, contre 28 469 en 2013. Cela représente une évolution de -3% entre 2013 et 2018.

➤ Fuite de la tranche 30-44 ans vers d'autres territoires.

➤ Vieillesse de la population sur notre territoire 27,9% des plus de 60 ans et le département 29,6%

### Un territoire dont la structure de la population et des ménages évoluent

➤ Vieillesse globale et un changement dans la composition des ménages.

➤ Augmentation sur la zone urbaine des ménages sans enfant et une légère augmentation des familles monoparentales

### la CAGV se caractérise par une légère surreprésentation des catégories les moins qualifiées

➤ La CAGV enregistre 3,5% de baisse d'employés et d'ouvriers ; cependant ces 2 catégories majoritaires représentent 35,5% de la population active contre 34,5% pour le Grand Est en 2018

➤ Augmentation de 4,1% de retraités. Ils représentent 27,9% de la population de la CAGV

➤ Le nombre de socioprofessionnel de 15 ans ou plus, a baissé de -4.4% en 10 ans.

➤ A noter un pourcentage élevé de femmes employées à temps partiel qui est équivalent au pourcentage des foyers de 2 enfants ou plus.

	Verdun	CAGV	Meuse
Taux de minima sociaux en % (AAH, ASS ou du RSA socle)	9,8	9,5	9,1
Taux de pauvreté en %	22	16,6	14,5
Taux de Chômage %	8,9	15,5	13,2
Taux d'activité %	74,3	74,4	73,6

### Chiffres clés à retenir

Le taux de chômage des 15-25 ans est de 30,2% à Verdun et sur l'ensemble de la CAGV 24%

11,4% des ménages de la CAGV sont couverts par le Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce taux est nettement supérieur à la moyenne des taux des autres agglomérations du Grand Est.

### Les personnes en situation de handicap

533 allocataires de l'AAH / soit 2% de la population de la CAGV.

77,7% des allocataires vivent seuls

Au niveau national 1 français sur 4 n'a pas accès à ses droits, dont l'AAH par manque de connaissance et dûe à la fracture numérique.

### Le niveau d'éducation des jeunes influence leur insertion sociale, et potentiellement leur état de santé.

➤ Les moins de 20 ans représentent 23% de la population de la CAGV, chiffre équivalent dans la région Grand Est.

➤ Le taux de non-scolarisation des 6-16 ans est plus important que la Région Grand-Est

➤ des 15-24 ans non insérés un plus grand taux que dans la région Grand Est, tranche d'âge fragilisée par différents facteurs.

Un point de vigilance sur cette tranche d'âge, face aux violences intrafamiliales en augmentation, évoquées lors des réunions CISPDP en 2022.

### L'offre de soin sur le territoire de la CAGV

#### Structure de santé sur le territoire de la CA du Grand Verdun

#### Concernant les structures sanitaires sur le territoire, la CA du Grand Verdun compte au 31/12/2021 :

##### Des établissements et services publics hospitaliers

- 1 hôpital support du GHT (Hôpital Saint-Nicolas)
- 1 service d'accueil des urgences (SAU)
- 1 service de gériatrie
- 1 médecine préventive
- 1 laboratoire

##### Des établissements et structures pour la santé mentale

- 1 hôpital psychiatrique (Désandrouins)
- 1 unité d'hospitalisation pour adolescents (UHA)

- 1 centre Médico-Psychologique (CMP)
- 1 centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP)
- 1 maison des adolescents
- 1 projet territorial de santé mental (au niveau départemental)

Des praticiens libéraux exerçant seuls ou en regroupement

- 3 maisons de santé pluri professionnelles (MSP) en fonctionnement (Belleville, Thierville et inauguration de la MSP de Verdun le 27 mars 2021)
- 1 projet de CPTS (lien ville-hôpital)
- 27 médecins généralistes
- 1 centre de santé dentaire

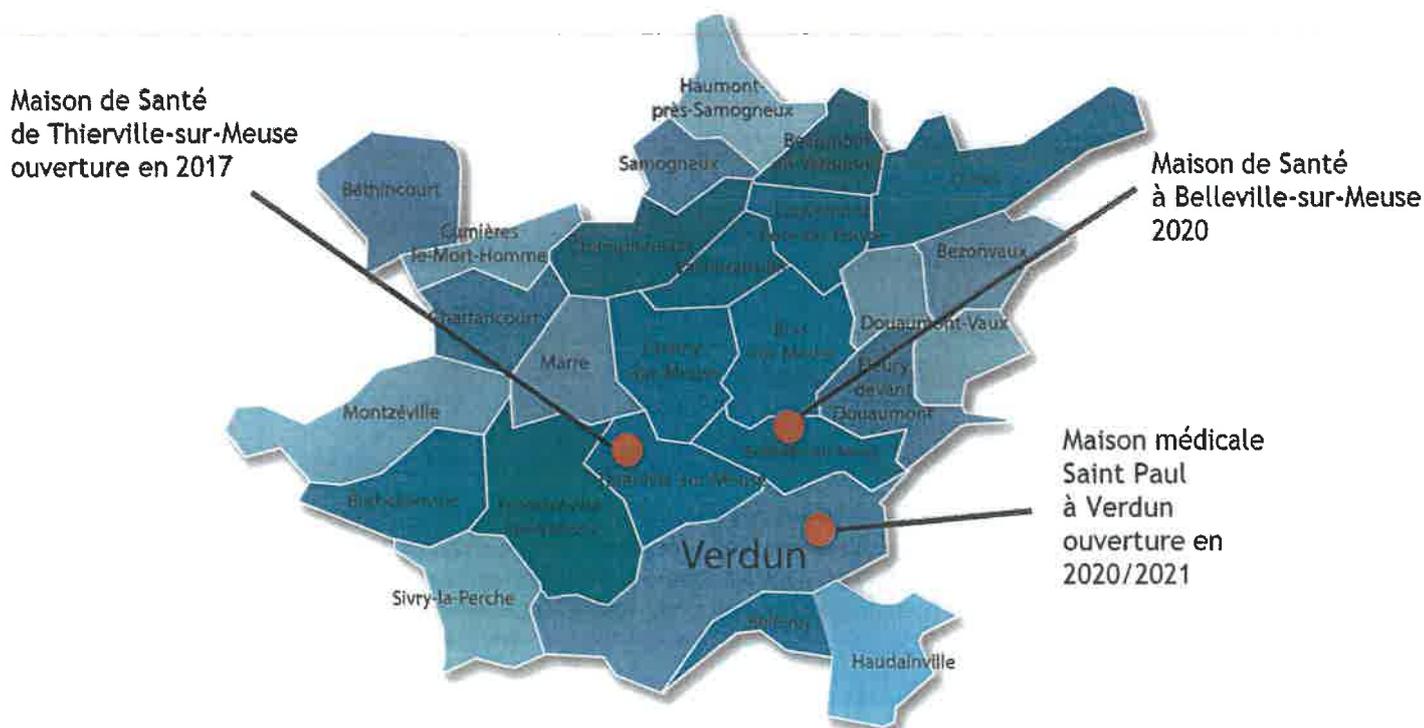
Des structures de pharmacie, biologie et imagerie médicale

- 10 pharmacies d'officines
- 3 laboratoires de biologie médicale (OUILab - Laboratoire de la Gare, BIOGROUPE - Laboratoire Verdun Zone du Dragon, BIOGROUPE - Laboratoire Saint-Paul)
- 2 cabinets d'imagerie médicale (privé)

Des services de santé numérique/télémedecine

- Télémedecine à la pharmacie de Belleville (et d'autres à venir)
- Consultations de télémedecine à la MSP de Verdun, avec accompagnement par les infirmières libérales (e-meuse santé)
- Développement des expérimentations en téléconsultation du territoire et maintien à domicile (6 projets d'expérimentation e-meuse santé au total dans le département)

Localisation des Maisons de Santé :



### Concernant les structures sociales et médico-sociales, on dénombre sur la CA du Grand Verdun :

Des établissements médico-sociaux pour enfants handicapés (IME, CMPP, SESSAD, CAMSP, ITEP)

- 1 institut médico-éducatif (IME) pour enfants handicapés
- 1 Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP)
- 1 service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) APF FRANCE HANDICAP
- 1 centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- 1 institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) PROFESSIONNEL SEISAAM

Des établissements médico-sociaux pour adultes handicapés (ESAT, MAS, FAM, Foyer d'hébergement AH...)

- 1 établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Ateliers de l'ADAPEI Verdun
- 1 maison d'accueil spécialisée (MAS) SEISSAM VERDUN, 1 foyer d'accueil médicalisé (FAM) RES J.FONTAINE

Site de Verdun, 1 foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour adultes handicapés (Logements ADAPEI) SAINT-MAUR

Une structure pour les personnes souffrant d'addictions (CSAPA, CAARUD...)

- 2 centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie France Addiction CENTR'AID
- 1 centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).

Il est à noter que le CAARUD a quitté son camping pour des bureaux à Verdun car le public concerné est en forte augmentation et nécessite des moyens supplémentaires d'accueil et de prise en charge.

Des structures pour les personnes en situation de fragilité psychologique, sociale ou financière

- 1 appartement de coordination thérapeutique (ACT)
- Maraude, association meusienne d'information et d'entraide (AMIE)
- 1 planning familial

Des établissements et structures pour personnes âgées et/ou en perte d'autonomie (EHPAD, SSIAD, SAD, MAIA...)

● 1 établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Sainte-Catherine avec une unité de soins longue durée (USLD) et une unité Alzheimer

● 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

● 3 services d'aide-ménagère à domicile (SAD) : ADMR, ADAPA et ADHAP Services (service privé)

● 1 association INTERM'AIDES 55 (Plate-forme d'accompagnement et de répit pour les proches aidants de personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative)

- 1 maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA)

### État de santé de la population : éléments marquants

L'analyse de l'état de santé de la population sur le territoire de la CA du Grand Verdun et l'étude qualitative conduite auprès des acteurs du territoire font apparaître plusieurs problématiques majeures.

Concernant l'état de santé de la population, il apparaît que dans le contexte plus global d'un vieillissement de la population en France, la CA du Grand Verdun devra se saisir de cet enjeu afin d'adapter son offre de soins : structures de prise en charge de la dépendance (1 seul EHPAD à Verdun), prévention des maladies chroniques et poly pathologies et recours aux soins auprès des omnipraticiens.

Il y a un enjeu d'attractivité des professionnels de santé, qui commence à être pris en compte (en témoigne le développement du nombre de MSP en peu de temps : de 1 à 3 MSP sur le territoire). Il y a aussi un manque de structures de prise en charge et d'inclusion pour les personnes handicapées, notamment les enfants. Les jeunes sont aussi un public-cible du CLS. Il est constaté une dégradation de leur état de santé mentale, de leur bien-être qui s'accompagne de phénomènes d'addictions graves à l'alcool, aux stupéfiants, à l'héroïne, avec un désavantage dans les perspectives d'emploi sur le territoire. Les différentes crises (Covid, économique, guerre en Europe, crise climatique) ont multiplié les phénomènes de mal-être en provoquant une vague de détresse et une perte d'espoir, en témoigne les nombreux cas de suicides, tentatives de suicides, violences intra-familiales repérées sur la CA du Grand-Verdun, notamment sur la zone du Pré l'Evêque. La précarité ne favorise pas la sensibilisation aux questions de santé publique et de prévention, ni l'accès aux droits des habitants les moins informés (barrière financière, culturelle, numérique). Des phénomènes de prostitution sont aussi observés sur le territoire. Les réseaux sociaux, le harcèlement scolaire et l'addiction aux écrans sont aussi de nouvelles problématiques dont les pouvoirs publics

devront se saisir. De plus, le territoire doit faire face à de nombreuses problématiques de santé qui sont responsables d'une mortalité précoce des habitants : cancers (du poumon notamment, lié au tabac), maladies de l'appareil circulatoire, alcoolisme, toxicomanie, diabète. L'action des politiques publiques en santé doit être ciblée sur la prévention, le dépistage et l'accompagnement des populations, ainsi que le travail collaboratif des professionnels de santé, des travailleurs sociaux, des services de l'État (justice, police, éducation nationale, intérieur...) et des élus locaux. En parallèle, la CA du Grand Verdun connaît quelques avancées majeures, notamment sur le plan de la santé numérique (développement de la télémédecine, e-meuse santé), et des projets sont en cours (CPTS, prise en compte de la santé mentale etc).

## Article 1-1 : Les enjeux identifiés

### Renforcer

- l'offre de soins et médico-sociale
- l'accès au droit commun et aux aides sociales
- les comportements favorables à la santé en particulier chez les plus jeunes (en matière de nutrition, d'addictions, de sexualité, etc.)
- le lien social en particulier des personnes âgées

### Favoriser

- la mise en place d'une aide alimentaire coordonnée sur l'ensemble du territoire

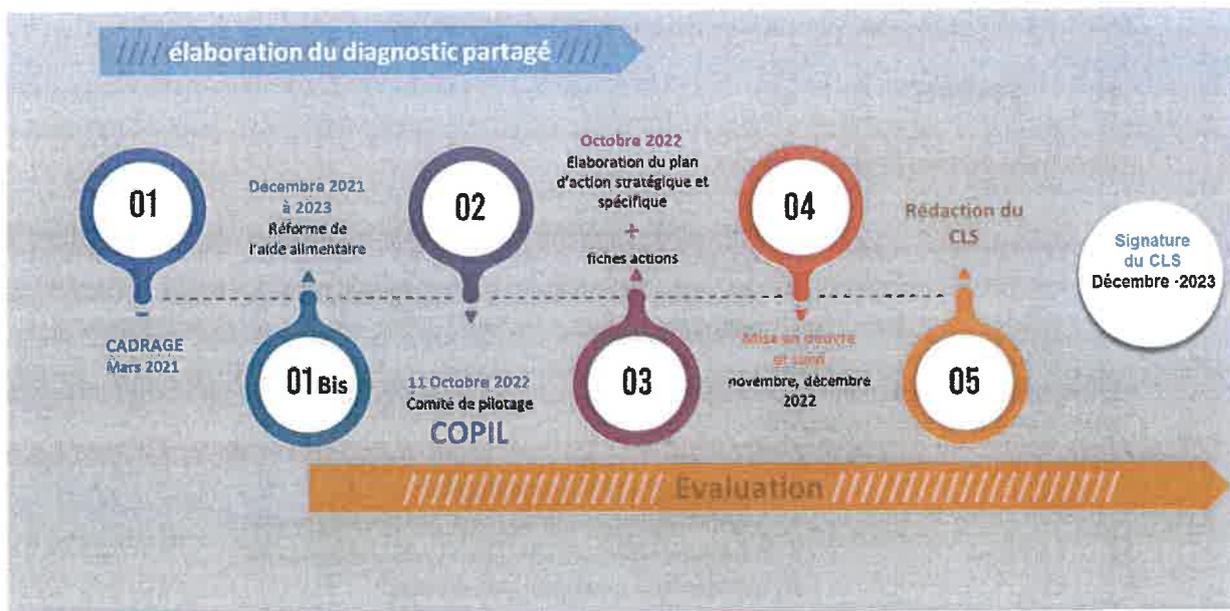
### Prévenir et accompagner

- les situations socio-économiques complexes (personnes en situation d'addiction, travailleur.se.s du sexe, personnes victimes de violence, etc.)
- Les jeunes en souffrance, mal être

### Lutter

- contre l'habitat indigne et indécent (syndrome de diogènes et incuries)

## Article 2 : Elaboration du Contrat Local de Santé



### 1. Le lancement de la démarche

Sous la coordination de la délégation territoriale du département *de la Meuse* de l'ARS, le cadrage a permis de déterminer les engagements pour lesquels se mobilisent les acteurs et les partenaires du CLS, ainsi que de définir la gouvernance et la méthodologie retenues pour construire ce projet.

Afin d'officialiser leurs volontés réciproques, *la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun* et l'ARS Grand Est se sont engagées dans une démarche menant jusqu'à la conclusion d'un CLS, par la signature d'une lettre d'engagement, le 15 mars 2021

### 2. Le diagnostic

Le DLS est le garant de la pertinence du CLS. Il s'appuie sur un travail de recueil de données objectives et de leur analyse pour dresser un portrait descriptif de la situation, croisé avec des données qualitatives permettant d'approfondir la compréhension des situations. Il a permis de cerner les inadéquations et/ou les manques entre les problématiques de santé, les demandes d'intervention, les besoins et les réponses existantes et d'identifier les orientations stratégiques puis les actions du CLS

#### Déroulement du diagnostic

##### Le calendrier

1er août 2021 à septembre 2022

##### Les contributeurs et partenariats pour la réalisation du diagnostic

Les techniciens et techniciennes de la collectivité et plus particulièrement du service des solidarités et service enfance, ont contribué à compléter la monographie.

L'IREPS a mis son savoir-faire au service du diagnostic du contrat local de santé au point de vue technique.

L'ARS accompagne la coordinatrice du Contrat Local de Santé dans sa mission pour le mieux.

# Recherche et analyse des données quantitatives

Les données quantitatives qui font appel aux techniques de recueil de données chiffrées et fournissent des données précises pouvant être analysées du point de vue statistique.

## → Sources

Deux types de sources ont été utilisés :

- Les sources provenant de l'ARS et de la communauté d'Agglomération du Grand Verdun
- Les sources provenant de la statistique disponible (Insee, CPAM, éléments cités au-dessus)

L'analyse des données statistiques propose un focus sur les caractéristiques et les spécificités du territoire au travers de différentes composantes :

- État de santé de la population
- Caractéristiques environnementales de la santé
- Contexte démographique et socio-économique
- Organisation du système de santé

Les objectifs visés par le recueil et l'analyse de données quantitatives et qualitatives est d'identifier les besoins et cerner les problématiques du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. A l'issue il permettra d'identifier les axes de travail à développer au sein du CLS afin de répondre à ces besoins.

## Méthode de diagnostic qualitatif : enquête auprès des acteurs

Les données qualitatives qui correspondent sont obtenues à partir des observations et entretiens. Elles permettent une compréhension en profondeur des pratiques, des croyances, des motivations et des comportements. Elles associent également les acteurs du projet par le regard et le discours qu'ils portent sur leur projet. La méthodologie mixte permet de mettre en regard les éléments issus des données dites objectivés et les besoins et demandes exprimées des populations et acteurs du territoire. Elle permet ainsi de faire un état des lieux des caractéristiques et spécificités du territoire et définir des objectifs du CLS en conséquence.

### → Présentation de la monographie

Il est tout d'abord important de noter que la démarche de mise en œuvre de la monographie a débuté en janvier 2021, en pleine crise sanitaire liée au Covid-19. Cette situation particulière a impliqué une forte mobilisation de l'équipe des solidarités de la CAGV sur la gestion de cette crise, ce qui n'a pas facilité les échanges et les rencontres. Aussi, cela n'a pas permis de réunir les acteurs en groupe durant l'étude.

La monographie permet une compréhension en profondeur des expériences, représentations et perceptions, permettant d'identifier des besoins des acteurs du territoire. Elle permet d'associer les acteurs présents sur le terrain au niveau de la CAGV. Ces acteurs ont été contactés majoritairement par téléphone.

### → Méthode de la monographie

Un tableau commun, construit avec les différents acteurs du territoire (associations, collectivités, institutions...), partagé à différents services de la collectivités (petite enfance, jeunesse, culture, sport, urbanisme, politique de la ville, contrat locale de santé...) et aux élus en lien avec les problématiques a permis de créer une monographie intégrant l'ensemble des dispositifs du Projet Social de Territoire et portant sur les besoins des habitants donnant une idée très précise des problématiques constatées, des services déjà présents et du restant à couvrir sur notre territoire.

Le CLS permet de mobiliser, autour d'un projet commun, les acteurs d'un territoire dans le but de créer des synergies et de réduire de manière plus efficace les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS). Il nécessite un engagement fort de l'ensemble des acteurs supposant ainsi une réelle articulation avec les différents dispositifs publics opérant, en parallèle, sur les territoires.

L'Agence Régionale de Santé se fixe comme objectif de couvrir la totalité du territoire de la région Grand Est de contrats locaux de santé d'ici 2020. Cette ambition participe au déploiement du plan « Ma Santé 2022 » dont l'objectif principal est le décloisonnement, qui correspond à l'esprit partenarial, transversal et de co-construction des Contrats Locaux de Santé.

Les 3 engagements du plan sont :

- Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin
- Créer un collectif de soins au service des patients
- Adapter les métiers et les formations aux enjeux de la santé de demain

Autour de 5 chantiers prioritaires :

- Qualité des soins et pertinence des actes
- Organisation territoriale
- Modes de financement et de régulation
- Ressources humaines et formation
- Numérique

---

### *La politique du Conseil Régional Grand Est dans le domaine de la santé*

Le Conseil Régional Grand Est a conçu une feuille de route santé 2021-2027 pour une meilleure qualité de vie des habitants du Grand Est.

Cette feuille de route santé, première du genre en Grand Est, définit les ambitions, objectifs et principales actions que la Région envisage d'engager aux côtés de ses partenaires. Compte tenu de la situation en région Grand Est, cette feuille de route s'attache plus particulièrement à cibler l'action régionale sur sept piliers essentiels :

- L'attractivité des territoires pour les professionnels de santé ;
- Le déploiement de la télémédecine ;
- La « Mobilité – Santé » ;
- La santé des jeunes ;
- Le « sport société »,
- La recherche et l'innovation en santé.

Deux axes de l'action de la Région concernent les Contrats locaux de santé :

- « Mieux vivre en Grand Est » à travers notamment :
  - L'engagement de la Région dans le Plan Régional Santé Environnement ;
  - Les actions en faveur de la qualité de l'alimentation ;
  - Le soutien à l'activité physique adaptée ;
  - La prévention du bien-être des jeunes âgés de 15 à 29 ans.

- « Accéder aux mêmes soins dans tout le Grand Est et attirer des professionnels de santé », à savoir :
  - Le soutien aux différentes formes d'exercice coordonné qui répondent aux spécificités des territoires dans une logique de parcours et prises en charge globale des patients (Maisons de santé pluri professionnelles et regroupements médicaux et paramédicaux, centres de santé...);
  - L'aide à l'installation de professionnels de santé dans des territoires fragiles (Pacte ruralité, quartiers prioritaires de la ville, zones prioritaires d'intervention selon le zonage médecins ARS) ;
  - L'aide à l'équipement médical mutualisé ou lors d'installation ;
  - Le soutien à la mise en place de structures de permanences des soins ;
  - L'accompagnement à l'organisation et l'équipement en télémédecine des établissements de santé à travers la mise en œuvre de la feuille de route Télémédecine Etat Région 2021-2023 ;
  - Favoriser les innovations en e-santé et les expérimentations permettant d'améliorer le bien-être des populations et les soins ;
  - Le développement de solutions de mobilité pour amener les soins au plus près des citoyens ou accompagner des initiatives locales favorisant le « Aller vers ».

Dans ce cadre, la Région Grand Est s'engage à soutenir les actions sous condition de la recevabilité de la demande et dans la limite des crédits votés au cours de l'exercice d'attribution de l'aide.

La Région Grand Est s'engage à participer aux Comités de Pilotage

# CHAMPS D'APPLICATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

## Article 4 : Le territoire

Les dispositions du présent contrat s'appliquent à l'ensemble du territoire et de la population de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

## Article 5 : Les signataires et les partenaires au contrat local de santé

Le CLS est porté et piloté par le signataire, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, et l'Agence régionale de santé, représentée par la Délégation territoriale de la Meuse.

Le présent contrat est par ailleurs conclu entre :

- le Conseil Régional Grand Est,
- le Département de la Meuse

---

## Article 6 : Les engagements des signataires

Les parties signataires s'engagent à :

- mettre à disposition les moyens financiers, humains, matériels et logistiques nécessaires à la mise en œuvre du contrat ;
- s'informer mutuellement des politiques et initiatives menées par chaque signataire en lien avec l'objet du contrat ;
- se coordonner pour la mise en œuvre des actions existantes concernant les orientations décidées de façon contractuelle ;
- à co-construire les éventuelles nouvelles actions.

Les signataires au contrat s'engagent par ailleurs à mobiliser des moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la mise en œuvre du contrat. Cette mobilisation de moyens est faite dans le respect des décisions prises par les instances de gouvernance du CLS et par chaque autorité selon leurs procédures respectives.

Ces moyens doivent permettre la mise en œuvre des actions du CLS mentionnées à l'article 7 et à l'évaluation mentionnée à l'article 11 du présent contrat.

# PRIORITÉS D' ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## Article 7 : Les axes stratégiques, les objectifs spécifiques

### Axe stratégique 1 : Améliorer le parcours de soins des habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028

Axes spécifiques	Intitulés
1	Renforcer la coordination des acteurs des services sanitaires sociaux, et médico-sociaux sur le territoire de la CAGV
2	Renforcer la lisibilité de l'offre des services sanitaires, sociaux, et médico-sociaux pour les professionnels et les habitants sur le territoire de la CAGV.
3	Renforcer l'accessibilité à l'offre de soin à destination des habitants sur le territoire de la CAGV.
4	Renforcer les compétences des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux sur le territoire de la CAGV.

### Axe stratégique 2 : Renforcer l'offre alimentaire à destination des habitants en situation de précarité de la CAGV d'ici 2028

Axes spécifiques	Intitulés
1	Renforcer la collaboration des acteurs et des professionnels de l'aide alimentaire notamment en harmonisant les différents dispositifs existants sur le territoire de la CAGV.
2	Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'aide alimentaire à destination des professionnels et des habitants sur le territoire de la CAGV
3	Renforcer l'accessibilité géographique des bénéficiaires de l'aide alimentaire sur le territoire de la CAGV d'ici 2028

Le nombre d'entretiens est de 69 partenaires auditionnés, 55 structures répondantes.

#### → Profil des personnes rencontrées

Directeurs ou directrices d'associations, de sites périscolaires, d'écoles, techniciens de la collectivité ou de collectivités extérieures, centres de formation, hôpital de Verdun, crèches, conseils citoyens, Pays de Verdun, associations de promotion de la santé, etc...

#### Objectifs visés par la méthode d'enquête qualitative

La Monographie, dans le cadre du CLS, permet d'identifier sur le territoire les problématiques de santé repérées tant par les élus, les habitants que par les professionnels. Pour cela, un recueil des données statistiques, l'identification des besoins exprimés, des besoins ressentis et des ressources sera nécessaire afin de faire des préconisations et un plan d'actions concrètes.

La monographie vise aussi à créer du lien dans la diversité du territoire, à mobiliser les acteurs sur la question de la santé et à construire un socle de connaissances, d'attentes partagées prenant appui sur les réalités des habitants. Son but est, ensuite, de permettre de déterminer des priorités d'actions et de sortir d'une logique de cloisonnement.

Ainsi, elle permet de faire évoluer les pratiques des acteurs, notamment celles des professionnels et des institutions, vers une co-construction du projet de territoire depuis l'exploration commune à la mise en place d'actions ensemble.

Cet outil vise à définir plus précisément les attentes, les besoins de la population de la naissance à la vieillesse, des acteurs de la santé et du médico-social en matière de cadre de vie et de santé. Elle pourra apporter des éclairages quant à l'utilisation des services présents sur le territoire, leur accessibilité, et leur lisibilité. Cela crée notamment une opportunité pour faire ressortir des éléments qui n'auraient pas été soulevés par la seule analyse de données chiffrées datant avant COVID. Notons qu'au vu de la crise sanitaire de la covid-19, une étude qualitative semble indispensable. En effet, les dernières données disponibles notamment celles publiées par l'INSEE datant de 2018 (les données de 2021 seront publiées en 2024), une analyse des différents indicateurs à l'échelle du territoire du Grand Verdun au travers de l'outil Profil Croisé ne prendrait pas en compte les multiples impacts de cette crise. Le fait d'avoir donné la parole à un grand nombre de partenaires réalisant une réelle analyse des problématiques du territoire (impact de la crise sur les violences intrafamiliales, l'accès au numérique, l'accès aux soins...) permet d'avoir une vision au plus proche du terrain.

## Article 3 : La coordination des différentes politiques de santé

### La politique de santé par la CAGV

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun intervient directement auprès de la population à travers de nombreuses compétences exercées : petite enfance (gestion d'un Relais Petite Enfance...), écoles maternelles et primaires (gestion directe des écoles et des bâtiments, ATSEM, restauration scolaire, etc.), accueils péri et extrascolaires logement (permis de louer...), culture, sport, etc. Ainsi, outre l'environnement, l'économie, l'urbanisme (élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), l'intercommunalité déploie un vaste panel de services à l'attention de ses habitants.

Guidée par l'objectif de préserver la santé de chacune en facilitant et accompagnant les politiques régionale et nationale, l'action intercommunale s'affiche aussi dans le champ de la santé.

Forte de ces expériences, avec l'implantation de 3 maisons de santé, de la construction d'une maison des internes (en cours), de la création d'un centre de vaccination contre la covid-19 à Verdun, etc... et

conscients des inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé , les élus de la collectivité veulent aller plus loin pour accompagner la qualité de vie de chacun·e de la naissance à la fin de vie. C'est pourquoi en mars 2021, a été signée la lettre d'engagement liant l'ARS et la CAGV autour d'un Contrat Local de Santé.

### La politique de santé portée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est

Institué par la loi dite HPST de 2009, le contrat local de Santé (CLS) fait l'objet d'une disposition d'ordre général dans le cadre de la loi N° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et est repris dans le Code de santé publique (Article L. 1434-10 IV et article L. 1434-2).

Il constitue l'un des outils privilégiés par l'ARS Grand Est pour la mise en œuvre du projet régional de santé 2018-2028, en transversalité de l'ensemble des champs inhérents à la santé et au médico-social :

Et plus particulièrement, les 10 projets « Parcours » :

1. Parcours « Personnes âgées »
2. Parcours « Personnes en situation de handicap »
3. Parcours « Santé des enfants et des adolescents »
4. Parcours « Personnes en situation sociale fragile »
5. Parcours « Santé mentale »
6. Parcours « Maladies chroniques »
7. Parcours « Patients atteints de cancer »
8. Parcours « Maladies neurovasculaires / AVC »
9. Parcours « Maladie neurodégénératives »
10. Parcours « Maladie rares et génétiques »

Ainsi que les 7 projets prioritaires « Transformation de l'organisation de l'offre de santé » de l'ARS Grand Est :

1. Prévention / Promotion de la santé et lutte contre les addictions (tabagisme, activité physique adaptée, vaccination, et santé environnement)
2. Soins de proximité (y compris « biologie médicale » et « soins palliatifs / fin de vie »)
3. Virage ambulatoire et soins spécialisés (chirurgie, médecine, HAD, SSR, imagerie, soins critiques et périnatalité)
4. Ressources humaines en santé
5. Innovation et e-santé
6. ORSAN
7. Coopération transfrontalière

Introduite pour faire face à l'augmentation des maladies chroniques et répondre d'une manière plus pertinente à l'évolution des besoins de la population, la notion de parcours de santé vise la mise en place d'approches de santé plus globales et cohérentes articulant prévention, prise en charge sanitaire, médico-sociale et accompagnement social.

**Axe stratégique 3 : Renforcer les environnements favorables à la santé sur le territoire de la CAGV d'ici 2028**

Axes spécifiques	Intitulés
1	Renforcer le lien social et les liens intergénérationnels sur le territoire de la CAGV
2	Renforcer les connaissances des habitants et des élus concernant la qualité des environnements physiques sur le territoire de la CAGV.
3	Développer les politiques soutenant un environnement physique favorable à la santé sur le territoire de la CAGV ( <i>habitat + amélioration de la qualité de l'air ATMO</i> )

**Axe stratégique 4 : Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028**

Numéro des fiches-actions	Intitulés
1	Améliorer les connaissances et les compétences des jeunes concernant les comportements favorables à la santé sur le territoire de la CAGV.
2	Renforcer les compétences des professionnels concernant le repérage et l'accompagnement des victimes de violences (enfants ou adultes) intra-familiales et de prostitution sur le territoire de la CAGV
3	Améliorer les connaissances des habitants concernant les maladies chroniques sur le territoire de la CAGV.
4	Développer l'accessibilité des habitants du territoire à des offres de prévention des maladies chroniques sur le territoire de la CAGV.
5	Renforcer la collaboration du CLS de la CAGV avec le CISPD sur le territoire de la CAGV.

**Action transversale : Communication**

	Intitulés
<b>0</b>	Communiquer sur le Contrat Local de Santé et sur les actions et services développés sur le territoire en faveur de la santé

*Les fiches-actions sont présentées en annexe du présent contrat (annexe 3).*

# MISE EN OEUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## Article 8 : Les instances de gouvernance

La gouvernance du CLS se définit comme une gouvernance partagée qui s'appuie sur une démarche pluri partenariale, avec pour objectifs de :

- réunir les décideurs de politiques publiques pour construire les complémentarités à partir des réalités territoriales et locales ;
- décloisonner, articuler et mettre en cohérence les politiques au travers de leurs dispositifs, services et ressources engagées engager et aligner, dans le cadre d'une démarche concertée, les leviers de mise en œuvre pour déployer le droit commun ;
- veiller aussi bien à l'exécution effective des engagements de chacun des acteurs qu'au suivi du CLS et à son évaluation.

Le pilotage de la mise en œuvre du CLS est organisé selon trois niveaux comme suit :

### Article 8-1 : Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est l'instance décisionnelle concernant l'élaboration et la mise en œuvre du CLS. Il a pour but d'orienter et de valider les objectifs et actions mis en place dans le cadre de ce contrat. La composition du comité de pilotage s'inscrit de la façon suivante :

- Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun t ou son représentant, président du comité de pilotage,
- Le Préfet de la Meuse ou son représentant,
- Le Directeur Général de l'ARS Grand Est ou son représentant,
- Le Représentant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Meuse,
- Le Représentant de la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine,
- Le Représentant du Conseil Régional Grand Est,
- Le Représentant du Conseil Départemental de la Meuse
- Le Représentant de l'Ordre des Médecins Généralistes
- Le Représentant de l'UREPS des Médecins Généralistes
- Le Représentant de l'UREPS des Infirmiers
- Le Représentant de l'UREPS des Pharmaciens
- Le Représentant des Maisons de Solidarité
- Le Représentant de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse
- Le Représentant de l'Education Nationale
- L'élue aux Affaires Sociales et de Solidarité
- L'élue en charge de la Santé et du logement

- L'élue en charge de la Politique de la Ville
- Le coordonnateur CLS et le référent CLS au sein de la DT Meuse de l'ARS Grand Est interviendront en support de cette instance.

Les missions du comité de pilotage sont :

- Arrêter la stratégie générale ;
- Arrêter le périmètre du contrat ;
- Valider les objectifs stratégiques du contrat et les modalités de coopération.

Il se réunit au minimum une fois par an.

Le comité de pilotage pourra être ouvert à d'autres institutions en fonction du périmètre retenu et des besoins spécifiques.

## Article 8-2 : Le comité technique

Le comité technique a pour objectif de veiller à l'exécution effective des actions inscrites dans le CLS. Il assure la coordination et suit l'avancement des travaux entre le comité de pilotage et le coordonnateur et facilite la circulation de l'information entre les comités et tous les acteurs du contrat. Il permet aussi de donner une vision d'ensemble de la démarche et de son avancement aux personnes impliquées au niveau opérationnel sur une ou plusieurs thématiques. La composition du comité technique est la suivante :

- Le chef de Projet Convention territorial Globale
- Le Chef de Projet Politique de la Ville
- Le chef de Projet Projet Social du Territoire
- Le chef de Projet Projet Territoire social
- Coordinateur Jeunesse
- L'élue aux Affaires Sociales et de Solidarité
- L'élue en charge de la Santé et du logement
- Le coordonnateur CLS et le référent CLS au sein de la DT Meuse de l'ARS Grand Est interviendront en support de cette instance.

**Les missions du comité de technique sont :**

- Suivre l'élaboration et la mise en œuvre du contrat et de l'ensemble des actions,
- Coordonner et veiller à la cohérence des interventions des différents partenaires, - Discuter les éventuels avenants pouvant être ajoutés au contrat, - Préparer les arbitrages du comité de pilotage.

Le comité technique se réunit une fois par trimestre.

Le comité technique pourra être ouvert à d'autres institutions en fonction du périmètre retenu et des besoins spécifiques.

## Article 8-3 : Les groupes de travail thématiques

Sur la base des enjeux définis et des axes stratégiques validés par le comité de pilotage, les groupes de travail thématiques ont élaboré le programme d'action du CLS et sont en charge de sa mise en œuvre. Leurs objectifs et les calendriers de leurs travaux sont fixés par une feuille de route validée par le comité technique. La composition des groupes de travail thématiques varie en fonction des besoins et est validée par le Comité Technique.

Les missions des groupes de travail sont les suivantes :

- Enrichir le diagnostic, affiner le recensement des ressources et actions existantes,
- Participer à la définition des objectifs spécifiques à partir des priorités retenues,
- Proposer des pistes d'actions nouvelles ou d'amélioration d'actions existantes, en lien avec les orientations du CLS.

Les groupes de travail thématiques se réunissent une fois par trimestre.

Les groupes de travail thématiques pourront être ouverts à d'autres institutions en fonction du périmètre retenu et des besoins spécifiques.

## Article 8-4 : Le coordonnateur du Contrat Local de Santé

Le coordonnateur du CLS susvisé à l'article 8-1 est responsable du suivi du CLS au sein de la structure signataire. Interlocuteur technique du référent CLS de l'ARS, avec lequel il constitue l'équipe projet, il est en charge de la mise en œuvre de la feuille de route du CLS ; facilite la mobilisation des moyens et la coordination opérationnelle des actions autour de ce projet.

Rattaché fonctionnellement à la Direction Générale des Services de la Communauté de Communes, le poste de coordonnateur du CLS est financé pour moitié par l'ARS Grand Est.

Les missions du coordonnateur sont les suivantes :

- Fédérer les acteurs de terrain dans la démarche
- Organiser la gouvernance du Contrat local de santé (Copil, Cotech)
- Favoriser la communication autour du CLS à toutes les étapes de la démarche (en amont, pendant et après) à l'aide d'un plan de communication entre autres et s'assurer de sa mise en œuvre
- Identifier les leviers et freins du territoire et l'évolution des besoins de santé de la population
- Assurer l'animation, la coordination et le suivi du CLS et de son programme d'actions pluriannuel
- Veiller à la mise en cohérence des actions du CLS avec les autres démarches territoriales et au respect du calendrier
- Soutenir la conception, le développement de la mise en œuvre des actions autour des partenariats locaux
- Conduire les évaluations inhérentes au CLS

# SUIVI ET ÉVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## Article 9 : Durée du contrat local de santé

Le contrat local de santé est conclu pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature du contrat et prend effet à cette même date.

## Article 10 : Le suivi de mise en œuvre du Contrat Local de Santé

Le caractère flexible et évolutif du CLS au cours de sa mise en œuvre peut donner lieu à :

- l'ajout et/ou l'abandon d'action(s) ;
- l'évolution du calendrier de mise en œuvre des actions ;
- des modifications sur le financement des actions ; - l'intégration de nouveaux partenaires et signataires.

Le suivi de la mise en œuvre du CLS a pour objectif de garantir, d'une part le respect de l'objet du contrat lorsque des changements de tout ordre s'imposent pendant la vie du contrat, et d'autre part l'effective mise en œuvre des actions de réduction des inégalités sanitaires et sociales du territoire prévues par le contrat.

Le suivi de la mise en œuvre du CLS est exercé en binôme par le(s) référent(s) du CLS de la délégation territoriale de l'ARS et le coordinateur.

Des outils seront mis en place pour assurer ce suivi :

- Des tableaux de suivi de mise en œuvre des actions prévues au CLS,
- Un diaporama présenté au Comité de Pilotage.

## Article 11 : L'évaluation du Contrat Local de Santé

L'évaluation est un outil de pilotage et d'aide à la décision, qui contribue à renforcer la légitimité de la politique menée et à préparer les suites. Les partenaires et les signataires contribuent au processus d'évaluation. Il s'agit d'évaluer le CLS en ce qui concerne le processus et la gouvernance, mais également des actions en termes de changements produits et d'amélioration de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'évaluation aura pour objectif de :

- Mesurer l'efficacité du CLS et de ses actions
- Améliorer la qualité des actions, de la coordination et de la communication

- Mobiliser les partenaires
- Conforter ou renouveler les financements
- Communiquer sur les actions à valoriser
- Préparer l'élaboration d'un futur CLS

L'évaluation suivra le cahier des charges suivant :

1° Le dispositif d'évaluation. Accompagné par l'IREPS, le Comité Technique construira le protocole d'évaluation comprenant les indicateurs et les outils d'évaluation du Contrat. La démarche d'évaluation du Contrat prendra appui sur les recommandations en santé publique. L'ensemble des documents seront préparés par l'équipe projet et validés par le Comité de technique.

2° Le cadrage de la démarche sera notamment défini par :

- o les finalités de l'évaluation : garantir la pertinence et la cohérence des actions mises en place, améliorer leur utilité et leur efficacité, vérifier l'impact des actions sur les populations cibles, renforcer la mobilisation des partenaires, pérenniser les financements, préparer l'élaboration du Contrat Local de Santé suivant,
- o des indicateurs précisés par le descriptif de chaque fiche-action, permettant de mesurer le processus de l'action, son(ses) résultat(s), son impact.

3° S'agissant du calendrier de l'évaluation, le recueil des données concernant les actions menées au cours de l'année N sera réalisé auprès des porteurs d'actions par le coordonnateur du Contrat Local de Santé, au mois de janvier de l'année N+1. Au mois de février, ces données seront traitées et compilées dans un rapport. Celui-ci sera présenté aux membres du Comité de Pilotage au cours de sa réunion annuelle de mars.

A l'appui de ce rapport, les membres du Comité de Pilotage pourront partager le bilan des actions conduites pendant l'année N et ajuster les actions prévues pendant l'année N+1, voire N+2.

La démarche d'évaluation sera formalisée par une évaluation intermédiaire annuelle et par une évaluation finale pluriannuelle sur la durée du Contrat. Des synthèses seront produites pour faciliter la communication vers les acteurs du Contrat Local de Santé en lien avec des habitants volontaires afin de poursuivre la démarche participative.

4° L'organisation du suivi sera mise en œuvre, tout au long de l'année N, par le coordonnateur du Contrat Local de Santé, qui assurera l'organisation du recueil des données et son suivi, la mobilisation des porteurs des actions et des ressources, la mise en place des outils de suivi des actions, les sources de données. Les porteurs d'actions se trouvant en difficulté pendant la phase d'évaluation pourront bénéficier d'un accompagnement méthodologique. En effet, les porteurs d'actions assurent l'évaluation de leurs actions. Le Comité Technique suit les avancées (collecte et compilation des évaluations) et assure si nécessaire le relais vers l'IREPS pour un appui ou un accompagnement méthodologique individualisé auprès du porteur.

5° La communication des résultats sera effectuée par le biais d'un rapport présenté aux membres du Comité de Pilotage. Les actions bénéficiant d'une évaluation positive feront l'objet d'une valorisation particulière par le biais d'une communication adaptée (presse quotidienne locale, site internet, lettre d'information Santé, réseaux sociaux...). Un outil de communication des résultats de l'évaluation en direction des acteurs du CLS sera construit par les membres du Comité Techniq

# MODALITES DE REVISION ET FIN DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## Article 12 : La révision du contrat local de santé

Le contrat local de santé peut être révisé en tout ou partie par voie d'avenant, à l'initiative commune de toutes les parties.

## Article 13 : La fin du contrat local de santé

Le contrat local de santé prend fin à la date butoir établie à l'article 9.

En cas de circonstances particulières n'ayant pas permis l'exécution effective de l'objet du contrat, le contrat local de santé peut être reconduit par voie d'avenant, à l'initiative commune de toutes les parties, pour une durée maximale de 1 an.

## Article 14 : La résiliation du contrat local de santé

La résiliation du contrat peut être mise en œuvre à l'initiative commune de toutes les parties, qui décident ensemble de mettre fin à leurs engagements.

En cas de litige relatif à la résiliation du contrat, l'une ou l'autre des parties peut saisir le tribunal compétent.

## Article 15 : L'impossibilité d'exécuter ses engagements de la part des signataires

Tout litige causé par l'impossibilité pour l'une ou l'autre des parties, d'exécuter les engagements qui lui incombent, fera l'objet d'une tentative de conciliation.

En l'absence d'une solution amiable, la responsabilité de l'une ou l'autre des parties pourra être recherchée et le litige pourra être porté devant la juridiction compétente.

# SIGNATAIRES

Fait à VERDUN

Le 20 décembre 2023 ;

**Préfecture de la Meuse**



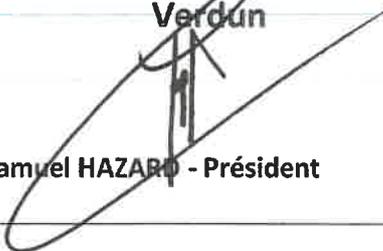
**DELARUE Xavier- Préfet**

**Pour la Directrice Générale  
de l'Agence Régionale de  
Santé du Grand Est,**



**REMA Y Frédéric—Directeur adjoint**

**Communauté  
d'Agglomération du Grand  
Verdun**



**Samuel HAZARD - Président**

**Pour le Président de REGION  
Grand Est**



**Laëtitia HURLAIN – Vice-Présidente à  
la Région**

**Pour le Président du Conseil  
Départemental de la Meuse**



**Jean-François LARMOLETTE-  
Conseiller Départemental**

ANNEXE 1 : Diagnostic du Contrat Local de Santé (à consulter)

ANNEXE 2 : MONOGRAPHIE (à consulter)

## ANNEXE 3 : FICHES ACTIONS

---



## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 0	<b>Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat Local de Santé</b>
----------	---

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	CIAS – Communauté d'agglomération du Grand Verdun
	<b>Personne référente</b>	Sabrina GERMAIN – Coordinatrice du CLS
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le diagnostic santé a été élaboré en 2021/2022 qui a fait ressortir un certain nombre de problématiques sur le territoire.</p> <p>Une des plus grosses difficultés est la désertification médicale et paramédicale qui risque de s'intensifier dans les années à venir. Pour cela, 1/4 des actions de ce CLS concerne l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et les solutions pour améliorer le parcours de soins des habitants.</p> <p>Le 2ème point important de ce CLS est la communication santé qu'il convient d'améliorer pour rendre visible et lisible ce qui est fait sur le territoire et apporter des réponses aux habitants (annuaire à jour des professionnels de santé, localisation des DAE sur le territoire, ...)</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS X Coordination, animation et évaluation du CLS	

<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3	
<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</b>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la lisibilité et la visibilité de la démarche CLS ainsi que les actions menées sur le territoire, à destination des acteurs locaux, des habitants et des partenaires intervenants sur le territoire  Assurer l'animation, le déploiement du plan d'actions et l'évaluation du Contrat Local de Santé	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<i>Définir et mettre en place un plan de communication</i> <i>Assurer la coordination du CLS</i> <i>Conduire des évaluations inhérentes au CLS</i>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<i>Plan de communication :</i> - <i>Intervenir à toutes les étapes de la démarche (en amont, pendant et après)</i> - <i>Communiquer vers les différents publics (institutionnels, acteurs locaux, population...)</i> - <i>Communiquer sur le CLS de manière générale et sur les actions conduites</i> - <i>Diversifier les supports</i>  <i>Coordination du CLS :</i> - <i>Fédérer les acteurs de terrain dans la démarche</i> - <i>Organiser la gouvernance du CLS (Comité Technique et Comité de Pilotage)</i> - <i>Assurer l'animation, la coordination et le suivi du CLS et de son programme pluriannuel</i> - <i>Veiller à la mise en cohérence des actions du CLS avec les autres démarches territoriales et au respect du calendrier</i> - <i>Veiller à l'association de la population à la démarche CLS</i> - <i>Soutenir la conception, le développement de la mise en œuvre des actions autour des partenariats locaux et participer à la diffusion d'une culture de la promotion de la santé auprès des acteurs et décideurs locaux</i>  <i>Évaluations :</i> - <i>Définition et suivi des indicateurs</i> - <i>Réalisation des bilans intermédiaires et finaux</i> - <i>Élaboration des rapports d'évaluation</i> - <i>Identifier les leviers et freins du territoire et l'évolution des besoins de santé de la population</i>	
<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle :                      XPluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle :	
<b>Partenaires de l'action</b>	<i>Les structures et institutions du territoires</i>	
<b>Public visé</b>	X Tout public X Jeunes enfants (0 à 6 ans) X Enfants (7 à 11 ans) X Adolescents (12 à 15 ans) X Jeunes Adultes (16 à 25 ans) X Adultes (26 à 65 ans) X Personnes âgées (>65 ans) X <b>Professionnels*</b> X Autre (Précisez) :	* <b>Préciser si professionnels :</b> X Médical X Paramédical X Médico-social X Social X De la prévention et de la promotion de la santé X De l'éducation/la formation X De la culture/Loisirs X Autre (Précisez) :

<b>Territoire d'intervention</b>	<i>Communauté d'agglomération du Grand Verdun</i>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	<i>ARS : 12500€/an sur 3 ou 5 ans (reconductible annuellement sous couvert d'évaluation)</i>
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
	<i>Montant déjà alloué</i>	
	<i>Montant sollicité</i>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Nationale, régionale, locale</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs de processus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Respect du planning prévisionnel</i></li> <li>- <i>Nombre de réunions du comité de pilotage</i></li> <li>- <i>Nombre de rencontres des instances techniques</i></li> <li>- <i>Nombre de participants aux différentes instances</i></li> <li>- <i>Nouveaux acteurs engagés dans le CLS</i></li> <li>- <i>Nombre de supports de communication différents utilisés prévu / réalisé</i></li> <li>- <i>Types de supports de communication prévus / réalisés</i></li> </ul> <p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre d'actions réalisées / sur le nombre d'actions prévues par le comité de pilotage</i></li> <li>- <i>Satisfaction des acteurs du CLS</i></li> <li>- <i>Signature du CLS</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation envisagée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Document cadre du CLS</i></li> <li>- <i>Comptes rendus de réunions</i></li> <li>- <i>Bilans des actions</i></li> <li>- <i>Présence des acteurs identifiés aux groupes de travail thématique</i></li> <li>- <i>Communication, participation des acteurs et de la population</i></li> <li>- <i>Enquête de satisfaction</i></li> </ul>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 1.1	<b>Améliorer l'accès à la prévention en santé mentale et aux soins, des adolescents et jeunes adultes du territoire de la CAGV</b>
------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	Maison Des Adolescents de Meuse (MDA55)
	<b>Personne référente</b>	Michel KONTZ, coordonnateur
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Au niveau national, l'ensemble des rapports, missions ou experts témoignent d'une augmentation de la souffrance psychique des adolescents et jeunes adultes, et des demandes de soin depuis 2021. Les données de Santé publique France pour la région Grand Est confirment la dégradation continue, à partir de l'automne 2020, des indicateurs relatifs aux passages aux urgences pour des idées suicidaire et gestes suicidaires particulièrement chez les jeunes de 10 à 24 ans, et de sexe féminin.</p> <p>Les partenaires réunis dans le groupe « Santé mentale des jeunes du CLS du Pays de Verdun identifient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un mal-être grandissant chez les jeunes : idées noires, tentatives de suicide, troubles du sommeil ...</li> <li>- Une augmentation du cyber harcèlement</li> <li>- Un isolement grandissant pour les étudiants et jeunes en insertion</li> </ul> <p>Les partenaires notent également la forte insuffisance de l'offre de prévention et de soins en santé mentale sur le territoire, en particulier de la pédopsychiatrie mais aussi des autres intervenants dans les parcours prévention et de soins.</p> <p>Dans ce contexte de moyens limités, il est crucial de développer une réponse au mal-être ou à la souffrance psychologique des jeunes, qui soit ,</p>	

	<p>territorialisée et graduée, pour assurer une prévention, un repérage et des soins de qualité.</p> <p>A cet effet, les partenaires du CLS ont proposé de clarifier les offres de parcours de santé, et de permettre aux professionnels « de première ligne » de mieux identifier les acteurs intervenants dans ces parcours de prévention en santé mentale et de soins des jeunes.</p> <p>Les professionnels du groupe CLS « Santé mentale des jeunes » ont proposé également de former les professionnels, intervenants auprès des adolescents et jeunes adultes, au repérage des signes de mal-être, de détresse psychologique réactionnelle, ou de troubles mentaux chez les jeunes.</p>
<p><b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</li> <li><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</li> </ul>
<p><b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3</li> </ul>
<p><b>Objectif général</b></p>	<p><b><i>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</i></b></p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la lisibilité de l'offre des services sanitaires, sociaux, et médico-sociaux pour les professionnels et les habitants sur le territoire de la CAGV</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Renforcer les compétences des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux sur le territoire de la CAGV</li> </ul>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<p>D'ici fin 2025, informer les professionnels du Grand Verdun, sur les ressources du territoire concernant la prévention et les soins en santé mentale des adolescents et jeunes adultes.</p> <p>D'ici fin 2025, sensibiliser les professionnels du territoire du Grand Verdun, en lien avec les adolescents et jeunes adultes au repérage des difficultés de santé mentale rencontrées par les jeunes de 11 à 25 ans, et à leur orientation.</p>

	<p><i>Plan de communication</i> <i>Questionnaire de satisfaction « à chaud » pour les participants aux séances de sensibilisation</i> <i>Questionnaire de satisfaction à 3 mois pour les participants aux séances de sensibilisation</i> <i>Questionnaire de satisfaction pour les membres du Groupe-projet</i></p>
--	---

---

**Etapes de mise en œuvre – Description**

Etape 1 .Mise en place du Groupe Projet

Missions :

- Suivi opérationnel du projet
- Validation du contenu des supports d'information sur les ressources en santé mentale du territoire
- Validation du contenu du support numérique de sensibilisation
- Validation du contenu des sessions de sensibilisation des professionnels
- Evaluation et réajustements du projet

Composition :

- Représentants du Groupe restreint : MDA55 + SIAO AMIE
- Représentants des jeunes : Conseil municipal des jeunes +/- référents jeunes des Ets scolaires
- Représentants de parents
- Représentants des structures de soin : CMP enfants et adultes, CMPP
- Représentant des professionnels de santé libéraux : Psychologue, infirmier ...
- Représentants du Service de santé de l'Education Nationale
- Représentants des Organismes de formation : IFSI, IRTS

Etape 2. Création de supports d'information sur les ressources de prévention et de soins en santé mentale.

L'outil sera décliné sur une version électronique et sur une version papier

L'outil sera construit avec une agence de communication:

Ecriture du cahier des charges : groupe restreint, MDA55 + SIAO AMIE

Suivi : MDA55

Etape 3 : Diffusion des supports d'information sur les ressources  
Etape réalisée par la MDA55

Etape 4. Création d'un outil numérique de sensibilisation sur le repérage des difficultés de santé mentale des adolescents et jeunes adultes.

Contenu : Groupe-projet

Ecriture du cahier de charges : Groupe restreint : MDA55 + SIAO AMIE

Suivi de la réalisation : MDA55

Etape 5. Réalisation de sessions de sensibilisation des professionnels sur le repérage des difficultés de santé mentale, et l'orientation des jeunes

Animation : Professionnels MDA55 + Professionnels SIAO AMIE +/- autre professionnel du Groupe Projet

Durée : 1/2 journée / session

Contenu : Outil numérique de sensibilisation + apport de connaissances + échanges avec les participants

Public :

- Des sessions seront réalisées en intra :
  - Organismes de formation des professionnels : IRTS, IFSI,
  - Collèges et Lycées publics et privés
  - Services du CD55 : MDS, Familles d'accueil
  - Centres socioculturels
  - CPTS du Nord Meusien
  - Mission Locale du Nord Meusien
- Des sessions inter-structures : professionnels sanitaires, sociaux, médico-sociaux, de l'animation, de l'insertion

Etape 6 Evaluation du projet

<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : septembre 2023      Fin : décembre 2025	
<b>Partenaires de l'action</b>	Co-pilote : SIAO AMIE	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	<b>* Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	Communauté d'Agglomération du Grand Verdun	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	15 000 €
	<i>Financiers et montants</i>	Financement dans le cadre du PTSM
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
	Montant déjà alloué	0
	Montant sollicité	15 000 €
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Nationale, régionale et locale	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non      Participation de représentants des jeunes et des parents au Groupe-projet	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> Nb et typologie des personnes participants au Groupe-projet Nb et typologie des supports d'information sur les ressources créés Nb et typologie des destinataires des supports d'information Nb de séances de sensibilisation Nb et typologie des participants aux séances de sensibilisation  <b>Indicateurs de résultat :</b> Nb de professionnels déclarant être plus compétent dans le repérage des signes de souffrance psychique des jeunes Nb de professionnels déclarant mieux identifier les ressources en santé mentale du territoire  <b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> Compte-rendu des réunions du Groupe projet et du Groupe restreint	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 1.2	<b>FORUM : Bien vivre tous ensemble</b>
------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>Instance Locale de Coordination Gérontologie Verdun</b>
	<i>Personne référente</i>	<i>Régine MUNERELLE, Présidente</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La période de vie qui commence vers 60-65 ans est une phase de l'existence qui soulève de nombreuses questions et durant laquelle il faut faire face à des changements importants : Comment vais-je m'organiser pour bien vivre chez moi le plus longtemps possible et dans de bonnes conditions ? Comment vais-je occuper mon temps libre ? Comment vais-je garder une vie sociale ? Comment vais-je accéder aux différents dispositifs existants sur le territoire ? Où trouver de l'aide ?</p> <p>Ce forum "Bien vivre tous ensemble", organisé sur une journée et à destination des seniors (qu'ils soient ou pas en situation de handicap) a un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire se rencontrer un maximum de structures qui œuvrent pour la prévention de l'autonomie et l'inclusion.</li> <li>- Mettre à disposition des seniors, de façon instantanée, une grande source d'informations pour les aider à organiser leur présent et les années à venir.</li> </ul> <p>Le principal objectif de cette journée « bien vivre tous ensemble » est de faire se rencontrer un maximum de structures œuvrant pour la prévention de l'autonomie et l'inclusion, avec un maximum de seniors (qu'ils soient ou non en situation d'handicap) qui doivent ou devront organiser cette nouvelle phase de leur vie. C'est mettre à leur disposition et de façon instantanée une grande source d'informations et leur proposer une image plus positive de leur présent et de leurs années à venir.</p> <p style="text-align: center;">Une réflexion est en cours pour une pérennisation de l'action (les années suivantes) en fonction de la réussite de la journée.</p> <p>De plus il est à noter que le diagnostic du CLS met en évidence le manque de connaissances et d'informations des structures et missions déjà existantes sur le territoire, tant du côté professionnel que des habitants. C'est pourquoi ce forum a été pensé.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et</b>	X Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.	

<i>chiffre) base liste des objectifs du PRS)</i>	<input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
<b>Objectif général</b>	<b><i>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</i></b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	X Renforcer la coordination des acteurs des services sanitaires, sociaux, médico-sociaux sur le territoire de la CAGV X Renforcer l'accessibilité à l'offre de soin à destination des habitants sur le territoire de la CAGV
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <i>Identifier les acteurs du territoire autour du maintien à domicile</i></li> <li>▶ <i>Informar la population de l'existant sur le territoire</i></li> <li>▶ <i>Prévenir la perte d'autonomie</i></li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p><i>Pour décrire au mieux l'action, il faut prendre en compte les paramètres suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Qui : L'ILCG et le CIAS coordonnent l'action</i></li> <li>▪ <i>Quoi : Organisation d'un forum « Bien vivre tous ensemble » sur une journée le 4 octobre 2023</i></li> <li>▪ <i>Où : A Verdun Salle CASSIN</i></li> <li>▪ <i>Quand : Jour du forum : Mercredi 4 octobre 2023</i></li> <li>▪ <i>Comment :</i></li> </ul> <p><i>La journée sera organisée de la façon suivante :</i></p> <p><i>Dans le temps :</i></p> <p><i>* Matinée consacrée aux professionnels.</i></p> <p><i>Les différentes structures présentes vont se rencontrer et échanger sur leurs missions et sur les différents dispositifs existants.</i></p> <p><i>*Après-midi : ouverture au public.</i></p> <p><i>Les visiteurs pourront recueillir des renseignements sur le bien vieillir à son domicile. Les professionnels seront à leurs dispositions pour leur délivrer toutes les informations sur des thématiques diverses, comme : l'accès aux droits - le maintien à domicile - le numérique - les aides techniques et financières - la mobilité - les animations et les loisirs....il sera également possible de pratiquer une remise à niveau du code la route, d'avoir accès à une voiture adaptée et un simulateur de conduite.</i></p> <p><i>Un moment fort sera proposé en milieu d'après-midi : un spectacle interactif avec le public « Même pas peur » ! ; pour que chacun puisse apporter un regard positif sur lui-même .</i></p>

	<p>Une communication sera faite par le biais d'affiches A3/ A4 et distribution de flyers                  Communication faite par le biais de réseaux sociaux et presse.                  Celle-ci est faite 1 mois -3 semaines avant la date du forum.</p> <p>Il est à noter que pour mener à bien ce projet une rencontre régulière entre les différents partenaires est nécessaire ce qui contribue déjà à une première phase de dynamisation entre les professionnels.</p>	
<p><b>Durée de l'action</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Annuelle :                      <input type="checkbox"/> Pluriannuelle :                      x Ponctuelle</p> <p>Début et Fin : 4 octobre 2023</p>	
<p><b>Partenaires de l'action</b></p>	<p>Cagv                  ILCG                  Département : Maison des Solidarité + Direction de l'autonomie                  ADMR                  ALYS                  ADAPAH                  Communauté 360                  ADAPEIM                  ADOR                  DAC                  ESA                  INTERM4'AIDES 55                  EMPG                  EMPA                  MDPH55                  UDAF MEUSE                  UniCité                  FILIEN ADMR                  Présence Verte                  AGIRC ARRCO                  Mobi/Meuse                  Entendre                  Transport CAGV                  Helvetia                  IFSI                  .....                  Liste non exhaustive</p>	
<p><b>Public visé</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Tout public  <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans)  <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)  <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)  <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (&gt;65 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b>  <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :</p>	<p><b>* Préciser si professionnels :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Médical  <input type="checkbox"/> Paramédical  <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social  <input checked="" type="checkbox"/> Social  <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé  <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation  <input checked="" type="checkbox"/> De la culture/Loisirs  <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :</p>
<p><b>Territoire d'intervention</b></p>	<p>Il faut préciser à quelle échelle se déroulera l'action : structure, commune, communauté de communes.</p>	
<p><b>Financement</b></p>	<p><i>Budget global prévisionnel</i></p>	<p>5443 €</p>
	<p><i>Financeurs et montants</i></p>	<p>Préfecture : 500 €                  Conférence des financeurs : 2473 € (en demande)                  CCAS : 1000 € ( en demande)</p>

	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
	Montant déjà alloué	Préfecture : 500 €
	Montant sollicité	1200 euros
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>régionale, locale</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p><b>Public cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants de l'action par rapport au nombre prévu,</li> <li>- Typologie des participants présents (préciser les indicateurs retenus : âge, genre, profession, lieu d'habitation, statut matrimonial, etc.),</li> <li>- Niveau de satisfaction des participants ;</li> </ul> <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires associés à l'action ;</li> <li>- Typologie des partenaires</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de professionnels déclarant avoir identifié une amélioration en matière de coordination entre T0/T1</li> <li>- Typologie des améliorations identifiées en matière de coordination à T1</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de satisfaction mise en place / registre anonyme des participants</li> </ul>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 1.3	<b>Former pour mieux repérer</b>
------------	----------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>AVIF (accueil des VIF)</b>
	<i>Personne référente</i>	<i>Dr FINANCE et Dr XELOT-MOUTON</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028</p> <p><input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV</p> <p><input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV</p> <p><input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV</p>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Augmentation de la banalisation des violences intrafamiliales (VIF) depuis plusieurs années, avec augmentation croissante de la population subissant des VIF 152981 personnes en 2019 contre 207600 en 2021</p> <p>Besoin et demande des professionnels de santé et travailleurs sociaux de se former sur cette thématique de VIF pour gagner en efficacité et permettre une prise en charge adaptée et plus rapide .</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</p> <p><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</p>	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3</p>	

<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</b>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>X</b> Renforcer les compétences des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux sur le territoire de la CAGV</p> <p><b>X</b> Renforcer les compétences des professionnels concernant le repérage des victimes de violences intrafamiliales et de prostitution sur le territoire de la CAGV</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Sur l'année 2023-2024, former les directeurs du territoire de la communauté de commune du grand Verdun aux questions des VIF (violences intra familiales), afin de gagner en efficacité et mieux repérer une situation critique .Cela, dans le but de pouvoir orienter ces personnes vers une prise en charge pluridisciplinaire adaptée et simplifiée , puis par la suite former les travailleurs sociaux en petits groupes adaptés,</p>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins de formations des différents professionnels par le biais de la coordinatrice CLS</li> <li>- Organisation choix de date et lieu (min 3 formation par an par petit groupe de 10/12)</li> <li>- Présentation d'un powerpoint interactif, débutant par un film qui représente le dépistage et la prise en charge d'une victime de VIF au sein d'un cabinet médical de secteur</li> </ul> <p>Définition des VIF et présentation de la législation entourant et cadrant la prise en charge de l'agresseur des VIF ainsi que sa famille  Exposition des mécanismes de la violence, les différentes formes de violences, le cycle de la violence, les stratégies de l'agresseur et l'impact sur la victime au niveau psychosomatique.  Explication de la physiopathologie psychotraumatisme et ce qui en découle  Répercussion des VIF sur les enfants exposés  A la fin de la partie théorique nous mettrons en avant les stratégies d'action à adopter pour repérer et orienter les victimes de VIF  <i>Echange entre professionnels sur des cas rencontrés + intervention des formateurs</i></p> <p>Le lieu et la date des formations seront à définir avec la coordinatrice du CLS  Plusieurs formation seront prévues annuellement 1 par trimestre, dans le but de former les plus de professionnels possible</p>	
<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début :                      4eme trimestre 2023                      Fin : 2026	
<b>Partenaires de l'action</b>	<b>Cellule AVIF ( faisant partie du CHVSM groupe hospitalier du GHT ) + Coordinatrice du CLS</b>	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	<b>* Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> <b>Médico-social</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Social</b> <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input checked="" type="checkbox"/> <b>Autre (Précisez) :</b> Directeurs de la collectivité
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Communauté de commune du grand VERDUN</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	<i>Pas de demande de financement</i>

	<i>Financiers et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Tarif horaire de l'IDE d'AVIF dédiée à ce poste
	Montant déjà alloué	
	Montant sollicité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	X Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Locale, régionale et nationale	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui X Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b>          Nombre de formations réalisées          Niveau de satisfaction des participants</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b>          Nombre de personnes qui déclarent avoir amélioré leurs compétences entre T0 et T1 ;</p> <p>Typologie des personnes qui déclarent avoir amélioré leurs compétences T1</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b>          Questionnaires ; évaluations de formations</p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 1.4	<b>Mettre en place les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : 1<sup>ère</sup> édition sur le territoire de la communauté de commune du pays du Grand Verdun.</b>
------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel (CHVSM)
	<b>Personne référente</b>	Mme Audrey PIERRE (Infirmière en Pratique Avancée)
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><i>Le diagnostic du contrat locale de santé de la CAGV mais en évidence un manque de connaissance et d'information au sujets des structures et dispositifs existant sur le territoire et ce tant du point de vue des professionnels que des habitants.</i></p> <p><i>Ce point à améliorer a été mis en évidence dans le groupe de travail « Santé mentale »</i></p> <p><i>C'est pourquoi cette action est utile, elle permettra aux différents professionnels, aux différents habitants d'acquérir des connaissances dans le domaine ainsi que de connaître les dispositifs pouvant être déployés au sujets des divers problématiques concernant la santé mentale.</i></p> <p><i>En parallèle sert à déstigmatiser et dédramatiser ce qui concerne la santé mentale afin de mieux l'appréhender.</i></p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention <b>Améliorer l'information et la connaissance du public en matière de santé mentale</b> <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours <b>Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé sur le plan de la santé mentale chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte</b>	

	<input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : <b>Efficienc</b> e Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcer la lisibilité de l'offre des services sanitaires, sociaux, et médico-sociaux pour les professionnels et les habitants sur le territoire de la CAGV <input checked="" type="checkbox"/> Renforcer l'accessibilité à l'offre de soin à destination des habitants sur le territoire de la CAGV
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Pour l'édition 2023 des SISM, qui aura lieu du 9 au 22 octobre 2023, la thématique est « <i>A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit</i> ».</p> <p>Pour y satisfaire, mettre en place des actions à destination de la population du territoire de la communauté de commune du pays du Grand Verdun pour répondre aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sensibiliser</b> le public aux questions de la santé mentale</li> <li>- <b>Inform</b>er sur les différentes approches de la santé mentale</li> <li>- <b>Rassemble</b>r les acteurs et spectateurs des manifestations, les professionnels et usagers de la santé mentale</li> <li>- <b>Aider</b> au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale</li> <li>- <b>Faire connaître</b> les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité</li> <li>- <b>Créer</b> un partenariat avec l'association UNAFAM (Meuse)</li> <li>- <b>Contribuer</b> à lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale</li> <li>- <b>Insuffler</b> une nouvelle dynamique au sein de la psychiatrie du CHVSM</li> </ul>
<b>Etap</b> es de mise en œuvre – Description	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Ciné-débat : Projeter le lundi 9 octobre à 19h, à la salle de la Danlie, le reportage « <i>Dans les yeux d'Olivier : troubles psychiques, leur combat au quotidien</i> » suivi d'un débat. Un système de pré-inscription se fera par QR code ou via une adresse mail, le nombre de places étant limité à 100 personnes.</li> <li>2- Participer au « Village de prévention et de dépistage » qui aura lieu le vendredi 13 octobre de 10h à 18h à la salle Cassin pour présenter les différents services de la psychiatrie du Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel et pour mener des actions de prévention.</li> <li>3- Ciné-débat : Projeter le jeudi 19 octobre à 20h, au cinéma le Carroussel, le film « <i>La forêt de mon père</i> » de la réalisatrice Véro Cratzborn suivi d'un débat. La réalisatrice sera présente. Le coût de la place est de 6 euros. Avant la projection, mettre en place des stands</li> </ol>

	<p>dans la salle de réception du cinéma pour présenter les différents services de psychiatrie du Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel.</p> <p>4- Rencontrer deux classes sanitaire et sociale au lycée Marguerite pour projeter le reportage « Dans les yeux d'Olivier » suivi d'un échange. Présenter les différents métiers rencontrés en psychiatrie.</p> <p>5- Diffuser au grand public des vidéos capsules tout au long des SISM afin de présenter 4 professions existantes au sein de la psychiatrie (diffusion sur les réseaux sociaux du Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel)</p> <p>La communication des événements sera faite par le service de communication du Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel (réseaux sociaux, flyer, affiche, journaux). Une demande sera faite auprès de Mme Jacquinet pour une diffusion sur le panneau d'affichage de l'office du tourisme.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle : <input type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle : Début :                      9 octobre 2023                      Fin : 22 octobre 2023	
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Association UNAFAM de la Meuse, co-pilote de cet événement : prise en charge de la venue (300 euros) et des frais annexes (logement, repas et transport) de la réalisatrice Véro Cratzborn. L'UNAFAM sera présente au Village de prévention et de dépistage.</p> <p>Communauté d'agglomération du Grand Verdun : prêt à titre gracieux de la salle de la Danlie pour diffusion du reportage du 09/10.</p> <p>FRANCE TV STUDIO et C'EST COMME ÇA PRODUCTION : diffusion à titre gracieux du reportage « Dans les yeux d'Olivier »</p> <p>CLIP MY CAR : création des vidéos capsules à titre gracieux</p>	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	* <b>Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	L'action se déroulera sur la ville de Verdun. La diffusion de l'information se fera au niveau de la communauté d'agglomération du Grand Verdun et du Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel.	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	7975
	<i>Financeurs et montants</i>	UNAFAM : 300 euros et frais annexes concernant la venue de la réalisatrice Véro Cratzborn
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	100 places gratuites de cinéma pour les personnes ayant un faible revenu
	<b>Montant déjà alloué</b>	<b>575 euros UNUFAM</b>

	Montant sollicité	900
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>(Nationale, régionale, locale)</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Participation de l'UNAFAM)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de résultat:</b> Nombre de personnes (usagers) qui déclarent que le service est plus accessible entre T0 et T1 ;</p> <p>Typologie des personnes qui déclarent que le service est plus accessible ;</p> <p>Nombre de personnes qui déclarent que l'offre de services est plus lisible (mieux connue et mieux comprise) entre T0/T1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Soit en passant un questionnaire directement par mails aux destinataires du répertoire qui sera construit par la CAGV ;</li> <li>● Soit en demandant aux « nouveaux » usagers des services comment ils ont connu le service</li> </ul> <p><b>Indicateurs de processus</b></p> <p><b>Public cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants de l'action par rapport au nombre prévu ;</li> <li>- Typologie des participants présents (préciser les indicateurs retenus : âge, genre, profession, lieu d'habitation, statut matrimonial, etc.);</li> <li>- Niveau de satisfaction des participants ;</li> <li>● Connaissances des lieux, des moyens et des personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité</li> <li>● Connaissances sur les questions de la santé mentale et les différentes approches</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> Créer un questionnaire qui sera proposé aux personnes ayant participé à l'un ou l'autre des événements</p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 1.5	<b>Présentation et promotion du bilan de santé de la Médecine Préventive</b>
------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input checked="" type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	Centre de Médecine Préventive de Verdun
	<i>Personne référente</i>	Fabien MANGIN, Délégué de Prévention
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<i>Faire un point complet sur sa santé, Favoriser l'accès aux droits via la procédure d'accueil, évoquer sans tabou lors des entretiens médicaux et paramédicaux les : addictions diverses, MST,</i>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3	



	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Moyens humain : personnel de la médecine préventive
	Montant déjà alloué	
	Montant sollicité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Nationale</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui, puisqu'ils doivent être volontaires et motivés pour venir passer le bilan.	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p>Nombre de personnes qui déclarent que l'offre de services est plus lisible (mieux connue et mieux comprise) entre T0/T1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit en passant un questionnaire directement par mails aux destinataires du répertoire qui sera construit par la CAGV ;</li> <li>• Soit en demandant aux « nouveaux » usagers des services comment ils ont connu le service</li> </ul> <p>Nombre de personnes qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et compétences entre T0 et T1 ;</p> <p>Typologie des personnes qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et compétences T1</p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 2.1	<b>Renforcer la dynamique partenariale</b>
------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante				
<b>Porteur</b>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; padding: 5px;"><i>Structure :</i></td> <td style="padding: 5px;">CAGV</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><i>Personne référente</i></td> <td style="padding: 5px;">Sabrina Germain - coordinatrice CLS</td> </tr> </table>	<i>Structure :</i>	CAGV	<i>Personne référente</i>	Sabrina Germain - coordinatrice CLS
	<i>Structure :</i>	CAGV			
<i>Personne référente</i>	Sabrina Germain - coordinatrice CLS				
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<p><input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV</p> <p><input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV</p> <p><input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV</p>				
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>L'aide alimentaire "contribue" à la lutte contre la précarité. Elle a pour objet, la fourniture de denrées alimentaires aux familles en situation de vulnérabilité économique ou sociale et non comme avant, aux personnes les plus démunies. Elle doit être assortie d'une proposition d'accompagnement (Article L-266-2 du Code de l'action sociale et des familles).</p> <p>La CAGV dispose de nombreux dispositifs d'aides alimentaires Tels que :</p> <p><b>Les différents dispositifs sur le territoire de la CAGV</b></p> <p><b>CCAS de Verdun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Délivrance du passeport alimentaire : celui-ci donne droit à 2 colis alimentaires par mois (1 croix rouge / 1 Equipes Saint Vincent ) et si besoin bon alimentaire.</li> <li>● Bon alimentaire (réponse dans l'urgence)</li> </ul> <p><b>CCAS de Thierville</b></p> <p>Distribution alimentaire: le CCAS de Thierville vient en aide aux familles envoyées par les assistantes sociales. Il arrive de distribuer des colis alimentaires en urgence</p>				

	<p>mais ce dernier oriente automatiquement vers la MDS de Thierville qui prend le relais.</p> <p><b>CCAS de Belleville</b> Il peut distribuer des bons en cas de situation d'urgence et oriente automatiquement vers les associations caritatives ou l'Épicerie Solidaire selon le profil et la situation des personnes reçues.</p> <p><b>Epicerie Sociale</b> 15 foyers peuvent y être aidés (uniquement des habitants du Quartier Cité Verte), travail en partenariat avec assistante sociale et Conseillère en économie et social de la MDS de Thierville.</p> <p><b>Epicerie Solidaire, Epicerie du Quai</b> Ouverte depuis le début de l'année 2021, afin de répondre aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire. De plus, cette dernière, intervient en faveur des étudiants présents sur le territoire pour pallier au manque de CROUS sur le territoire.</p> <p><b>Les restos du cœur</b></p> <p><b>Les 3 MDS : Jean Pache / Couten / Thierville</b> Peuvent orientées vers les différentes structures d'aide alimentaire en fonction des besoins / distribution d'aide alimentaire</p> <p><i>Malheureusement il est important de souligner le manque d'information et de connaissance concernant l'aide alimentaire ; celui-ci est plus prononcé pour les petites communes de l'agglomération et les étudiants nouvellement arrivés sur le territoire.</i></p> <p>Les différentes structures du territoire exprime un besoins de se connaître mutuellement que cela soit entre acteurs, travailleurs sociaux et ou bénévoles, un besoin de connaissance qui concerne également le fonctionnement de chaque structure et/ ou association ainsi que le public accueilli.</p> <p>Cela permettra à tous d'être plus efficace et de mieux répondre aux besoins de la personne en difficulté.</p> <p><b>« seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »</b></p>
<p><b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. à vérifier</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</li> </ul>



<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Temps de travail de la coordinatrice CLS :
	Montant déjà alloué	
	Montant sollicité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	X Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>(Nationale, régionale, locale)</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui X Non (Précisez)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b> : <i>indicateurs harmonisés</i></p> <p><b>Indicateurs de résultat</b> :</p> <p>Nombre de personnes qui déclarent avoir amélioré leurs compétences entre T0 et T1 ;</p> <p>Typologie des personnes qui déclarent avoir amélioré leurs compétences T1</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée</b> :</p> <p><i>Feuille d'émargement, CR / relevé de décision (pour montrer qu'il y a collaboration, le relevé des décisions peut permettre de montrer quelles sont les décisions qui ont été prises collectivement),</i></p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 2.2	<b>Mettre en place le passeport alimentaire à l'échelle de l'agglomération de la CAGV</b>
------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	CAGV
	<b>Personne référente</b>	Sabrina Germain - coordinatrice CLS
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>L'aide alimentaire "contribue" à la lutte contre la précarité. Elle a pour objet, la fourniture de denrées alimentaires aux familles en situation de vulnérabilité économique ou sociale et non comme avant, aux personnes les plus démunies. Elle doit être assortie d'une proposition d'accompagnement (Article L-266-2 du Code de l'action sociale et des familles).</p> <p>La CAGV dispose de nombreux dispositifs d'aides alimentaires Tels que :</p> <p><b>Les différents dispositifs sur le territoire de la CAGV</b></p> <p><b>CCAS de Verdun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Délivrance du passeport alimentaire : celui-ci donne droit à 2 colis alimentaires par mois (1 croix rouge / 1 Equipes Saint Vincent ) et si besoin bon alimentaire.</li> <li>● Bon alimentaire (réponse dans l'urgence)</li> </ul> <p><b>CCAS de Thierville</b></p> <p>Distribution alimentaire: le CCAS de Thierville vient en aide aux familles envoyées par les assistantes sociales. Il arrive de distribuer des colis alimentaires en urgence</p>	

	<p>mais ce dernier oriente automatiquement vers la MDS de Thierville qui prend le relais.</p> <p><b>CCAS de Belleville</b> Il peut distribuer des bons en cas de situation d'urgence et oriente automatiquement vers les associations caritatives ou l'Épicerie Solidaire selon le profil et la situation des personnes reçues.</p> <p><b>Epicerie Sociale</b> 15 foyers peuvent y être aidés (uniquement des habitants du Quartier Cité Verte), travail en partenariat avec assistante sociale et Conseillère en économie et social de la MDS de Thierville.</p> <p><b>Epicerie Solidaire, Epicerie du Quai</b> Ouverte depuis le début de l'année 2021, afin de répondre aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire. De plus, cette dernière, intervient en faveur des étudiants présents sur le territoire pour pallier au manque de CROUS sur le territoire.</p> <p><b>Les restos du cœur</b></p> <p><b>Les 3 MDS : Jean Pache / Couten / Thierville</b> Peuvent orientées vers les différentes structures d'aide alimentaire en fonction des besoins / distribution d'aide alimentaire</p> <p><i>Cependant on peut constater des inégalités d'accès, effectivement quand on regarde le fonctionnement de chaque association et/ou structures, on remarque qu'hormis les restos du cœur, le public ciblé est principalement uniquement les verdunois.</i></p> <p><i>De plus, il est important de souligner le manque d'information concernant l'aide alimentaire ; celui-ci est plus prononcé pour les petites communes de l'agglomération et les étudiants nouvellement arrivés sur le territoire.</i></p> <p><i>Le passeport alimentaire à l'échelle de l'agglomération permettra de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en renforçant l'accessibilité à l'aide alimentaire pour l'ensemble des habitants de la CAGV.</i></p>
<p><b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. à vérifier</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</li> <li><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</li> </ul>
<p><b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</li> </ul>



	<input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	<input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	CAGV	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Temps de travail de la coordinatrice CLS :
	Montant déjà alloué	
	Montant sollicité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	X Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>(Nationale, régionale, locale)</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui X Non (Précisez)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b> : indicateurs harmonisés</p> <p><b>Indicateurs de résultat</b> :</p> <p>Nombre de nouveaux bénéficiaires de l'aide alimentaire entre T0 et T1</p> <p>Typologie des nouveaux bénéficiaires à T1</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée</b> :</p> <p><i>Feuille d'émargement, CR / relevé de décision (pour montrer qu'il y a collaboration, le relevé des décisions peut permettre de montrer quelles sont les décisions qui ont été prises collectivement), tableau de suivi des bénéficiaires rempli par les associations, questionnaire à destination des partenaires)</i></p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 3.1	<b>Prévention et baignades en milieu naturel</b>
------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	Collectivité du Grand Verdun
	<i>Personne référente</i>	Sabrina GERMAIN – Coordinatrice du CLS
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La collectivité du Grand Verdun dispose d'un site de baignade à la base de loisirs du Pré l'Evêque, surveillée uniquement en période estivale.</p> <p>L'hydrocution est un accident fréquent qui survient l'été. Il correspond à un refroidissement brutal intervenant souvent à la suite d'une entrée trop rapide dans l'eau et dû à une trop grande différence de température entre la peau et l'eau. Ce choc thermique peut entraîner une perte de connaissance dans l'eau et entraîner la noyade.</p> <p>L'exposition prolongée au soleil et UV peut provoquer des coups de soleil ou des réactions allergiques et, à plus long terme, peut favoriser le développement de cancers. Par ailleurs, les moins de 15 ans sont particulièrement fragiles lors d'une exposition aux rayons UV, leurs yeux et leur peau étant plus sensibles.</p> <p>Dans certains cas, la baignade peut aussi présenter des risques pour la santé liés à la présence de germes pouvant être à l'origine de différentes pathologies (gastro-entérite, leptospirose, dermatites, pathologies ORL). Il est donc important de respecter certaines règles d'hygiène.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.	



<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Politiques Publiques concernées</b>	PRSE 3
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b> Types de supports de communication créés ou utilisés</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b> Nombre de personnes qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances entre T0 et T1</p> <p>Typologie des personnes qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances T1</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> Questionnaires</p>

## CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 3.2	<b>Programme CITIQUE : connaître et participer</b>				
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)				
<b>Porteur</b>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; padding: 5px;">Structure :</td> <td style="padding: 5px;">Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Meuse</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Personne référente :</td> <td style="padding: 5px;">Samuel NOURRY, Responsable du Centre de Ressources</td> </tr> </table>	Structure :	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Meuse	Personne référente :	Samuel NOURRY, Responsable du Centre de Ressources
Structure :	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Meuse				
Personne référente :	Samuel NOURRY, Responsable du Centre de Ressources				
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire de la CAGV – sous axe « Santé environnementale »				
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Les tiques sont responsables d'un grand nombre de piqûres sur les humains et les animaux chaque année. Elles transmettent des maladies infectieuses comme la maladie de Lyme. Ces maladies posent aujourd'hui de véritables questions de santé publique.</p> <p>CiTIQUE est projet de recherche participative né d'une volonté conjointe et partagée de chercheurs et de médiateurs de l'environnement qui souhaitent dépasser les approches et pratiques habituelles de la recherche, au profit d'une mobilisation des acteurs de la société civile. Ainsi, les citoyens sont investis dans la définition des questions de recherche, la construction des protocoles, l'expérimentation et l'analyse des résultats. CiTIQUE est donc un projet par essence partenarial qui rassemble une grande diversité d'acteurs (chercheurs, médiateurs, non-scientifiques) autour d'une même problématique de santé humaine et vétérinaire. Nous faisons le pari qu'en stimulant le partage des savoirs scientifiques et citoyens, nous parviendrons plus rapidement à la découverte de stratégies de prévention efficace du risque de piqûre de tique et de contamination par les agents infectieux qu'elle transporte. En outre ce travail en commun permettra une augmentation significative de la connaissance de l'écologie des tiques.</p> <p>Les chercheurs impliqués sont membres de différents laboratoires de l'INRA (Maisons Alfort, Clermont-Ferrand, Nancy) mais aussi d'autres structures (Université de Lorraine, CNRS, ANSES, ENVA).</p> <p>CiTIQUE s'entoure également de partenaires facilitateurs comme les CPIE et le Labex ARBRE, dont le rôle est de mobiliser et d'animer le réseau des acteurs du projet (chercheurs, médecins, étudiants en médecine, patients, professionnels de la forêt, de l'agriculture et de la nature, citoyens, élèves).</p> <p>Ce programme a pour vocation de mobiliser les citoyens et les professionnels de la santé et de l'environnement au signalement des piqûres de tique sur l'Homme et l'animal et à la collecte des tiques piqueuses qui iront enrichir la tiquothèque, première banque de tiques piqueuses en France mise à disposition de la communauté scientifique (voir <a href="http://www.citique.fr">www.citique.fr</a>). Les signalements des piqûres serviront notamment à constituer des cartes du risque infectieux.</p> <p>Le territoire de la CAGV est soumis à ces enjeux sanitaires de par son environnement, qui présente à la fois des zones forestières, des zones agricoles et des espaces dédiés aux loisirs de nature : chasse, pêche, sites touristiques liés au champs de bataille 14-18...</p> <p>Cette fiche est donc dédiée à l'information sur CiTIQUE et à la prévention des piqûres de tique pour les habitants de la CAGV.</p>				
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.				

	<input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b> (si indiqué)	Renforcer les comportements préventifs en lien avec les espèces vectrices de pathogènes.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Identifier parmi les acteurs du territoire des relais d'information du programme CITIQUE (par exemple, l'Office du Tourisme, les mairies, des associations de randonnée/naturalistes, vétérinaires, grandes surfaces multisports... opérant sur ces territoires) et former ces relais.</p> <p>Communiquer sur le programme CITIQUE auprès de la population du territoire en partenariat avec les acteurs relais identifiés</p> <p>Informar la population du territoire par le biais de supports adaptés, sur les gestes de prévention à adopter face à la présence de tiques et en cas de piqûres, en partenariat avec les acteurs relais identifiés</p> <p>Mettre en place au moins un point de récolte des tiques piqueuses appelés « boîtes aux lettres bénévoles » sur le territoire en partenariat avec les acteurs relais identifiés</p> <p>Mettre en place au moins un panneau d'information ARS Grand Est sur les gestes préventifs en cas de piqûres de tiques sur un lieu spécifique, en partenariat avec l'ARS Grand Est Délégation de Meuse</p>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identification des partenaires relais d'information <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prise de contact par mail et/ou téléphone avec des acteurs locaux pouvant être des relais d'information</li> <li>▪ Présentation du programme CITIQUE aux acteurs relais</li> <li>▪ Définition des meilleures voies de communication avec les acteurs relais sous différentes formes : articles, internet, affiches... qui seront utilisés lors de la phase d'information auprès de la population pour présenter le programme CITIQUE</li> </ul> </li> <li>➤ Présentation du programme CITIQUE aux citoyens du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation des supports de communication réalisés avec les acteurs relais pour informer les citoyens du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sur les bons gestes à adopter face à la présence de tiques et en cas de piqûres (prévention)</li> <li>○ Sur le programme CITIQUE</li> <li>○ Sur les modalités de participation au programme</li> <li>○ Ces supports d'information seront utilisés aussi pour proposer aux citoyens/structures de devenir « boîtes aux lettres bénévoles ». Une boîte aux lettres bénévole est un point de récolte où chaque citoyen peut déposer ses tiques piqueuses, qui seront ensuite envoyées à l'INRAe de Nancy Champenoux de manière regroupée. Il ne s'agit pas de boîtes aux lettres spécifiquement installées, mais chaque citoyen met à disposition sa boîte aux lettres (si cela est accessible de la voie publique et s'il accepte de voir publiée son adresse sur <a href="http://www.citique.fr">www.citique.fr</a>) en y apposant un autocollant CITIQUE pour la reconnaître.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>➤ Mise en place d'au moins 1 panneau d'information sur un site naturel</li> </ul>



	<p><b>Conditions socio-économiques</b>  <input type="checkbox"/> Niveau de revenu  <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p> <p><b>Autre(s)</b></p>
<p><b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>
<p><b>Politiques Publiques concernées</b></p>	<p>Régionale et locale</p>
<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez) : le programme CiTIQUE est un programme de sciences participative visant à recueillir des tiques piqueuses en provenance des particulier afin de créer un « réservoir » d'étude suffisant pour faire progresser la connaissance de l'écologie de ces acariens et des risques de piqûres (lieux, périodes...)</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et typologie des acteurs mobilisés du territoire comme acteurs relais sur le programme CITIQUE</li> <li>▪ Nombre et typologie des supports de communications diffusées</li> <li>▪ Typologie des destinataires des communications</li> <li>▪ Nombre de « Boîtes aux lettres bénévoles » installées sur le territoire</li> <li>▪ Nombre et lieu d'installation de panneaux d'information sur le territoire</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de demandes des citoyens reçues par mail ou téléphone au CPIE Nancy Champenoux suite aux informations envoyées</li> <li>▪ Nombre de signalement accru dans la zone cible de l'action</li> </ul> <p><b>Indicateur d'impact :</b>  Utilisation des « boîtes aux lettres bénévoles » par la population du territoire</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b>  Outils d'évaluation envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau de suivi (liste des partenaires mobilisés, des dates et supports de communications publiés, des retours de la part des citoyens...)</li> <li>- Compte rendu réunion</li> <li>- Dossier bilan final</li> </ul> <p>L'action sera évaluée à partir des indicateurs de processus et de résultat indiqués :  A T0 : évaluation des partenaires mobilisés, des supports de communication mis en place  A T+4 : évaluation du nombre de boîtes aux lettres recensées dans le territoire de la CAGV  T+8 : évaluation du nombre de signalements dans la zone cible (pour observer une éventuelle augmentation -ou pas- des signalements des piqûres).</p>

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 4.1	<b>Vaccination HPV en classe de cinquième</b>
------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input checked="" type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	<i>Education Nationale</i>
	<b>Personne référente</b>	<i>Gaëlle BATY, médecin</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>L'infection par papillomavirus humain (HPV) est l'infection sexuellement transmissible la plus fréquente au monde. Les HPV sont responsables de 6 cancers différents : col de l'utérus, anus, vulve, vagin, pénis et sphère ORL. Il suffit d'un contact (peau ou muqueuse) parfois même malgré le port du préservatif.</p> <p>6300 nouveaux cas et 2900 décès/an en France sont liés aux cancers induits par les virus HPV. Or un vaccin existe pour empêcher cette transmission.</p> <p>Malgré la progression ces dernières années, la couverture vaccinale contre le HPV chez les jeunes filles reste faible, avec en Grand Est : 50,6% pour une dose chez les filles de 15 ans et 41,6% pour les schémas complets chez les filles de 16 ans. En outre, la couverture une dose chez les garçons de 15 ans est de 6,2%, ce qui demeure proche du taux observé pour la France entière (6,0%)</p> <p>Face à ces constats, et afin de favoriser l'accès à une protection vaccinale, le Président de la République a annoncé le 28 février 2023 que la vaccination</p>	



<b>Territoire d'intervention</b>	Communauté d'agglomération du Grand Verdun	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	229€/élève pour le versant logistique/RH + 82€ de vaccin/élève soit un total de 311€/élève
	<i>Financeurs et montants</i>	49 224 € déjà alloués par l'ARS Grand Est pour le département de la Meuse CPAM
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
	<b>Montant déjà alloué</b>	
	<b>Montant sollicité</b>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Stratégie décennale de lutte contre le cancer 2021-2030	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves vaccinés sur la totalité des établissements</li> <li>• Taux de vaccination par établissement</li> <li>• Nombre de refus de la vaccination</li> <li>• Comparaison vaccination et refus filles et garçons</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse du nombre de contamination aux HPV</li> <li>• Nombres d'élèves déclarant avoir des connaissances sur l'HPV</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> Nombre de doses administrées</p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 4.2	<b>Séances de psychologie</b>
------------	-------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	Mission Locale du Nord Meusien
	<i>Personne référente</i>	Estelle LATARCHE
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><i>Depuis quelques années, nous voyons exploser le nombre de jeunes rencontrant des problématiques de santé. En effet, cela devient un réel frein pour accéder à l'emploi pérenne, objectif final de chaque jeune s'inscrivant en Mission Locale.</i></p> <p><i>Addictions, violences subies, mal-être mental, les jeunes sont de plus en plus nombreux à avoir un besoin de suivi psychologique. Malheureusement, ces professionnels sont difficiles à trouver dans notre secteur géographique. En effet, peu d'entre eux prennent de nouveaux patients ou ont des délais d'attente très importants. L'autre difficulté est financière car aucun de ces professionnels n'est conventionné avec la CPAM, les séances n'étant donc pas remboursées.</i></p> <p><i>Les délais des CMP meusiens sont de plus de 6 mois.</i></p> <p><i>Nous nous retrouvons régulièrement face à des jeunes qui, sans suivi, voient leur santé s'aggraver, ce qui, en plus de freiner l'insertion professionnelle, se mettent dans des situations dramatiques (ruptures familiales, ruptures avec les professionnels les accompagnant, mauvaises fréquentations, tentatives de suicide, ...).</i></p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b>	X Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. à vérifier	



## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 1.1 ... <i>Le premier chiffre correspond au numéro du groupe de travail et le second au numéro de l'action (A inscrire par la coordinatrice)</i>	<b>Intitulé</b>  <b>JEUNESSE ET SANTE</b>
--	---

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>Centre social et culturel Anthouard - Pré l'Evêque</b>
	<i>Personne référente</i>	<b>CURTO Cécile, Référent Familles</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<p style="text-align: center;">D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028</p> <p style="text-align: center;">D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV</p> <p style="text-align: center;">D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV</p> <p style="text-align: center;"><b>X D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV</b></p>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La jeunesse et ses problématiques sont en mutation constante. Avec l'accroissement exponentiel de l'utilisation des réseaux sociaux et des écrans en général - et ce même à des âges de plus en plus précoces -, on constate des changements profonds avec l'augmentation du mal être et la hausse des problèmes psychologiques chez le jeune (<i>Taux de suicide 15-29 ans habitants la CAGV : 14.6 % contre 7.5 % sur le grand est : source diagnostic CLS</i>).</p> <p>Au-delà, la crise sanitaire est venue bousculer beaucoup de repères fondamentaux. Aussi, cette jeunesse qui a du mal à trouver ses marques, se réfugie souvent dans le « paraître » en utilisant abusivement les réseaux sociaux sans peur de s'y afficher, même dans les circonstances les plus troublantes, et sans même penser aux conséquences sur le long terme.</p> <p>A cela s'ajoute une hausse de la banalisation des violences familiales, intra-familiales et conjugales, des carences éducatives, une augmentation des ruptures scolaires notamment depuis la crise sanitaire (<i>cf diagnostic CLS</i>), des moyens techniques et numériques à la portée de tous et en tous lieux pas toujours utilisés à bon escient... <b>notre jeunesse doit faire face à de nombreuses adaptations, pour lesquelles elle n'est pas toujours informée des dangers.</b></p> <p>Ainsi, à travers ce projet, nous souhaitons <b>offrir des lieux de discussions et d'informations à un public jeune</b> en nous appuyant sur des constats et besoins soulevés par ce même public et partagés par notre réseau de</p>	

	<p>partenaires (Travailleurs Sociaux du Département, du CADA et de l'AMIE, Educateurs de Prévention à l'échelle locale, Référents Familles et Animateurs des Centres Sociaux, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Usage des réseaux sociaux et comment se préserver</b> (e-réputation, e-prostitution, cyberharcèlement, prostitution...) avec intervention de l'Animatrice Enfance-Jeunesse du CSC, « labelisée » Promeneur du Net (Dispositif de Veille et d'Education, en lien avec le numériques) et l'Educatrice de l'Association Meusienne de Prévention, présente au CSC lors des temps d'Accueil Jeunes,</li> <li>- <b>Puberté et Sexualité</b> : Informations sur les IST (Infections sexuellement transmissibles), moyens de contraception, troubles de la puberté, hygiène intime, ...avec intervention du CEGIDD (<i>Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissible</i>)</li> <li>- <b>Violences conjugales et familiales</b> : les droits des jeunes, comment les prévenir, à qui s'adresser..avec le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille)</li> <li>- « <b>Festifs sans abuser</b> », avec France Addictions</li> </ul> <p>Ces 4 thématiques seront présentées, <b>sous forme de conférence -débat d'une durée d'1h30 à 2h</b>, au CSC dans le cadre de l'Espace Café, action support au Projet de Préfiguration du Tiers-Lieux Eco-Solidaire, en lien avec le nouveau bâtiment du CSC. Dans ce cadre, il est proposé une animation mensuelle minimum en lien avec les problématiques des Habitants, du Territoire, la Vie Quotidienne, les enjeux sociétaux ... Deux autres actions sont proposées dans ce cadre : Zonde de Gratuité et Permanence Numérique. Nous nous appuierons sur la mobilisation des jeunes de verdun et ses environs par l'intermédiaire de l'Accueil Jeunes du CSC (Ouverture les Vendredis soirs et Samedis AM), des activités du CSC ... sans oublier nos partenaires locaux et les différents établissements scolaires du périmètre d'intervention du CSC : collège Buvignier, lycée Margueritte et groupe scolaire St Anne.</p> <p>Notons enfin ici que ces interventions répondent à des problématiques repérées par les équipes du CSC et ses partenaires et/ou exprimées par le Public, et plus particulièrement le public réfugié et/ou primo-arrivants : Grossesse non désirée, Grossesse de Père Inconnu, un rythme et qualité de vie pas toujours en phase avec les ressources financières de la Famille et qui questionne : Prostitution ou e-prostitution ? ... L'idée de ces 4 interventions, au-delà d'un apport d'informations, de connaissances pour permettre une prise de conscience, est surtout d'engager un premier dialogue avec les Jeunes pour mesurer concrètement l'ampleur de la problématique, avant d'engager d'autres actions plus « en profondeur » et sur la durée, et ce en associant les professionnels de la santé concernés.</p>
<p><b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b></p>	<p><b>X Axe 1 : Prévention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</li> <li><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</li> </ul>

	Montant sollicité	1 500 € Contrat Local de Santé CAGV, pour Cofinancement des 4 Conférence-Débat citées ci-dessus.
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Politique de la ville, ARS	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez) L'information pourra être relayée par tous les adhérents et usagers fréquentant le CSC, à partir des outils de Communication Interne au CSC.(Newsletter aux adhérents, Panneau d’Affichage du CSC, ...)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'informations, débats discussions proposées, et nature / objet des questionnements, échnages avec le public Jeunes,</li> <li>- origine géographique des jeunes</li> <li>- nombre de jeunes touchés</li> <li>- âge des jeunes touchés</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et nature des échanges entre jeunes et professionnels</li> <li>- Evaluation des connaissances des jeunes suite à un questionnaire oral en fin de chaque séance</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b>          Questionnaire d'évaluation orale          Feuille d'émargement          Cahier de bord</p>	

**VI. Budget Prévisionnel 2023 TIERS-LIEU ECO SOLIDAIRE :**

CHARGES	Prévision <sup>1</sup>	Réalisation <sup>1</sup>	%	PRODUITS	Prévision <sup>1</sup>	Réalisation <sup>1</sup>	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
60 - Achat	2 230.00			70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	7 500.00		
Prestations de services				PS CAF Anim. Collective Familles	7 500.00		
Achats matières et fournitures	2 230.00			74- Subventions	17 300.00		
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	2 050.00			-Politique de la Ville	7 500.00		
Locations immobilières et immobilières				-FONJEP	3 000.00		
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				ARS - Contrat Local de Santé	1 500.00		
Documentation	200.00			Département(s) :			
Divers	1 850.00			-			
62 - Autres services extérieurs	1 320.00			Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 200.00						
Publicité, publication				Commune(s) :Subv. De Fonctionnement	1 700.00		
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres	120.00			Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes				-CAF Fonctionnement	2 600.00		
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel	19 200.00			L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	1 000.00		
Rémunération des personnels	14 685.00			Autres établissements publics : SIEMV			
Charges sociales	4 515.00			Aides privées			
Autres charges de personnel				75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations			
68- Dotation aux amortissements							
<b>Charges indirectes affectées à l'action</b>				<b>Ressources indirectes affectées à l'action</b>			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>	<b>24 800.00</b>			<b>Total des produits</b>	<b>24 800.00</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	6 500.00			87 - Contributions volontaires en nature	6 500.00		
Secours en nature				Bénévolat	6 500.00		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole	6 500.00			Dons en nature			
<b>TOTAL</b>	<b>31 300.00</b>			<b>TOTAL</b>	<b>31 300.00</b>		

	<input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien</b> <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<input type="checkbox"/> Renforcer la coordination des acteurs des services sanitaires, sociaux, médico-sociaux sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer la lisibilité de l'offre des services sanitaires, sociaux, et médico-sociaux pour les professionnels et les habitants sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer l'accessibilité à l'offre de soin à destination des habitants sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer les compétences des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer la collaboration des acteurs et des professionnels de l'aide alimentaire notamment en harmonisant les différents dispositifs existants sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'aide alimentaire à destinations des professionnels et des habitants sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer l'accessibilité géographique des bénéficiaires de l'aide alimentaire sur le territoire de la CAGV d'ici 2028 <input type="checkbox"/> Renforcer le lien social et les liens intergénérationnels sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer les compétences des professionnels concernant la qualité des environnements physiques notamment l'habitat sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Renforcer les connaissances des habitants et des élus concernant la qualité des environnements physique sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Développer les politiques soutenant un environnement physique favorable à la santé sur le territoire de la CAGV (habitat amélioration de la qualité de l'air ATMO) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Améliorer les connaissances et les compétences des jeunes concernant les comportements favorables à la santé sur le territoire de la CAGV</b> <input type="checkbox"/> Renforcer les compétences des professionnels concernant le repérage des victimes de violences intra-familiales et de prostitution sur le territoire de la CAGV <input type="checkbox"/> Développer l'accessibilité des habitants du territoire à des offres de prévention des maladies chroniques sur le territoire de la CAGV. <input type="checkbox"/> Renforcer la collaboration du CLS de la CAGV avec le CISPD sur le territoire de la CAGV <input checked="" type="checkbox"/> <b>Permettre aux jeunes de mieux identifier les professionnels de santé</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	D'ici la fin 2023, proposer 4 séances d'informations et de sensibilisation sur les risques sanitaires chez le public jeunes, en lien avec leurs comportements déviants sur le territoire de la CAGV
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qui : le centre social et culturel d'Anthouard pré l'Evêque propose les 4 groupes de discussions, mobilise les partenaires et le public et</li> </ul>



	Montant déjà alloué	Pas de nouvelle subvention car 24 000€ sur 2 ans ont été alloués à l'association AMIE pour la population jeunes des 2 missions locales meusiennes
	Montant sollicité	
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	X Oui <input type="checkbox"/> Non	
Politiques Publiques concernées	Locales	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> Oui X Non	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p><b>Indicateurs de processus :</b>          Nombre de jeunes ayant eu accès à une séance de psychologie          Nombre de jeunes ayant accéder à des situations emploi-formation, stages pendant et jusqu'à 6 mois après le suivi</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b>          Avancée sur l'insertion professionnelle</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b>          Evolution du jeune au cours des entretiens individuels pendant la période de suivi psychologique</p>	

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 4.4	<i>Village de la Prévention et du Dépistage</i>
------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	x Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<i>Familles de France - Verdun</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>PION Stéphanie</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le taux de morbidité lié aux cancers est plus important au sein de la CAGV que dans le Grand Est.</p> <p>Le taux de mortalité dû à des pathologies liées au tabac, alcool, aux maladies mentales et aux cancers en général sont plus élevés au sein de la CAGV que dans le Grand Est.</p> <p>Hausse de la toxicomanie, des phénomènes de prostitution...</p> <p>Difficultés de prise en charge médical dû à un manque de professionnels et à une méconnaissance des systèmes de soins</p> <p>Nombreux freins liés à la mobilité</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b>	x Axe 1 : Prévention <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien x Hors PRSE 3	
<b>Objectif général</b>	<i>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</i>	
<b>Objectifs spécifiques</b>		



	<b>Association partenaire :</b> France Rein Meuse, SOS Hépatites, Ligue contre le Cancer, AFDOC, CSAPA Centr'Aid, France Alzheimer... : mise en place de stand d'information, de dépistage ou de démonstration	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	<b>* Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Médico-social <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	CAGV	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	8000 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS : campagne de communication : 2764,50 € CAGV : location salle : 1000 € avec la mise à disposition de la salle gratuitement Région Grand Est et Axa Prévention : don de goodies Fonds privés en cours de recherche
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	CAGV, associations partenaires, bénévoles de l'association et Service Civique
	<b>Montant déjà alloué</b>	1000 € : CAGV (location de la salle)
	<b>Montant sollicité</b>	2764, 50 € : ARS
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	(Nationale, régionale, locale)	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et typologie des partenaires associés au projet</li> <li>- Niveau de satisfaction des professionnels</li> <li>- Nombre et typologie des supports de communication</li> <li>- Nombre de réunions de l'équipe projets</li> <li>- Nombre de participants dans les différentes tranches d'âges</li> <li>- Niveau de satisfaction du public</li> </ul> <b>Indicateurs de résultats :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouveaux bénéficiaires à l'offre de prévention entre T0 et T1</li> <li>- Typologie des nouveaux bénéficiaires à T1</li> </ul>	

	<p><i>Méthode d'évaluation envisagée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Questionnaire de satisfaction du public et des professionnels</li><li>- Remontée des associations partenaires par rapport au dépistage réalisé</li><li>- Typologie des participants (âge et sexe à l'entrée)</li></ul>
--	---

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### *CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun*

Action 4.5	<b>Un mois pour moi</b>
------------	-------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	Mission Locale du Nord Meusien
	<b>Personne référente</b>	Estelle LATARCHE
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Depuis quelques années, et notamment depuis la crise sanitaire, les problématiques de santé des jeunes pouvant constituer un frein à l'insertion professionnelle augmentent.</p> <p>Les conseillers de terrains témoignent de situations de plus en plus complexes : addictions, violences subies, mal-être mental, manque de confiance en soi ; situations qui ne permettent pas de se concentrer sur l'avenir professionnel. Les jeunes ont une méconnaissance des structures d'accompagnement et/ou de soin et stagnent dans des situations non satisfaisantes.</p> <p>Toujours dans le cadre des constats réalisés par les conseillers, des problématiques d'hygiène de vie, entraînant parfois des problèmes de santé physiologique (hygiène, entretien de son logement, pathologies alimentaires, manque d'activités sportives, ...).</p> <p>Enfin, les constats se poursuivent autour d'une problématique sociétale d'appréhension erronée et risquée de la sexualité caractérisée par le manque ou la mauvaise information (addiction aux films pornographiques) mais aussi par la peur du rejet (peur de refuser des pratiques).</p> <p>De nombreux partenaires sont présents sur le territoire. Ce projet pourra permettre aux jeunes de les connaître, de se soigner, d'être accompagné vers une meilleure image d'eux même et en finalité, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En effet, un salarié a besoin d'une bonne qualité de vie pour rester concentrer sur son travail, son avenir.</p>	

	<p>L'idée de ce projet est de travailler chaque jour, à la fois sur la confiance en soi et sur l'insertion professionnelle.</p> <p>Tout au long du projet, les jeunes seront suivis parallèlement par un conseiller et potentiellement un parrain employeur pour évaluer l'impact de cette action sur le champ de l'insertion professionnelle.</p> <p>Un groupe devra être composé de 8 à 12 jeunes pour une bonne cohésion.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<p>X Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. à vérifier</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</p> <p><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</p>
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.</p> <p>X Hors PRSE 3</p>
<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</b>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer les connaissances et les compétences des jeunes concernant les comportements favorables à la santé sur le territoire de la CAGV
<b>Objectifs opérationnels</b>	D'ici fin 2023, réaliser des séances d'activités physiques et des ateliers pour développer l'estime de soi à destination du public de la mission locale
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p><i>La coordination du projet, ainsi que la mise en relation des jeunes seront réalisés par la Mission Locale. Chaque intervenant, cité ci-dessous, aura à charge d'établir son intervention et de fournir sa facture à la Mission Locale.</i></p> <p><i>- Les <b>interventions liées à l'insertion professionnelle</b> seront réalisées par des conseillers Mission Locale, avec l'appui du pôle entreprise de la Mission Locale.</i></p> <p><i>- Le <b>parrain</b> est un employeur bénévole, qui permettra, en rencontrant les jeunes à plusieurs reprises durant le mois d'action, de partager son expérience, ses conseils et ses astuces pour trouver un emploi et s'y tenir.</i></p> <p><i>- Deux fois par semaine, pendant 2h, les jeunes se verront proposer une <b>séance d'activité physique adaptée</b>. L'objectif est de travailler les compétences psychosociales, l'esprit d'équipe, l'empathie par le biais de jeu (ultimate, team building, run and bike, ...). L'arbitrage durant ces activités permettra aux jeunes de s'affirmer, de prendre des décisions.</i></p> <p><i>- Les <b>interventions d'une moniteur éducateur autour du bien-être</b> : travail sur le schéma corporel, l'estime de soi et l'hygiène. Apprendre à mieux se connaître pour mieux s'appréhender soi-même.</i></p> <p><i>- <b>Escape game « Nutri-game »</b> : escape game animé par un conseiller de la Mission Locale, formé par le CNAM. Deux escapes games seront déroulés avec 2 niveaux de difficulté. Ils permettent de se poser des questions et d'obtenir de bons réflexes concernant les thèmes de la santé et de la nutrition. L'ambiance varie du médiéval au futuriste, pour une analyse contextuelle et une prise de recul sociétal sur la question. L'objectif est d'apprendre les bons réflexes alimentaires de manière ludique et en manipulant des objets.</i></p>



<b>inégalités sociales de santé ?</b>	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Locales
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b> - Taux de participation aux ateliers</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b> Nombre de jeunes déclarant souhaiter mettre en place une activité physique régulière Nombre de jeunes déclarant vouloir améliorer leur hygiène de vie (alimentation, hygiène, propreté de leur habitat) Nombre de jeunes déclarant prendre plus facilement la parole en public Nombre de jeune ayant trouvé un stage ou un emploi</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> Carnet de bord : - Feuilles de présence - Evaluation des actions Bilan partenarial réalisé avec les intervenants. Un bilan individuel de suivi des jeunes</p>

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 4.6	<b>Adhésion du territoire à la charte « Villes actives du PNNS »</b>
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i> Communauté d'agglomération du Grand Verdun
	<i>Personne référente</i> Coordinatrice du CLS du Grand Verdun
<b>Axe stratégique du CLS</b>	D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Le diagnostic local révèle l'importance d'agir sur les déterminants de santé dont l'alimentation et l'activité physique afin de prévenir le diabète, le cancer et d'autres pathologies.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention    Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Au moins doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé » <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien <input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3
<b>Objectif général</b>	<i>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</i>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer l'engagement politique en faveur de la nutrition sur le territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, la nutrition. Devenir signataire de la charte ville active PNNS qui vise à mobiliser les communes et intercommunalités sur l'importance de la nutrition comme



<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'actions mises en place dans le cadre du PNNS</li><li>- Nombre de participants à chaque action</li></ul> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Obtention du label « villes actives du PNNS »</li></ul>
---	---



## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 4.7	<b>Convention de Partenariat</b>
------------	----------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<i>Etablissement Français du Sang</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Marion NARDIN</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Pour fonctionner normalement, 10 000 dons sont nécessaires par jour en France. Or, la fréquentation sur les lieux de collecte et les stocks de produits sanguins sont régulièrement en baisse.</p> <p>Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges).</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.	

<b>lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Nationale, Régionale et Locale</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b> : Nombre et types de supports de communication créées ou utilisés</p> <p>Nombre et typologie des partenaires associés à l'organisation des actions...</p> <p><b>Indicateurs de résultat</b> : Nombre de donneurs sur les collectes de sang sur le territoire de la CAGV</p>

## Fiche Action Contrat Local de Santé

### CLS- Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Action 4.8	<b><i>Bien dans mon assiette, Bien dans mes baskets</i></b>
------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante	
<b>Porteur</b>	<b>Structure :</b>	<i>Ecole élémentaire Louise Michel Verdun          Ecole élémentaire Jules Ferry          Collège Barrès          Epicerie du quai ( porteur administratif et financier)</i>
	<b>Personne référente</b>	<i>Laëtitia HURLAIN, Directrice école Louise Michel          Isabelle LECLAIRE, Enseignante école Jules Ferry</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<input type="checkbox"/> D'ici 2028, Améliorer le parcours de santé des Habitants sur le territoire de la CAGV d'ici 2028  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer l'offre alimentaire des Habitants en situation de précarité de la CAGV  <input type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les environnements favorables à la santé de la CAGV  <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 2028, Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants sur le territoire de la CAGV	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><i>Au sein des écoles du collège Barrès, le constat est fait par les équipes enseignantes de difficultés chez certains enfants à se nourrir sainement et à pratiquer régulièrement une activité physique en dehors de l'école.</i></p> <p><i>N'ayant plus d'infirmière de secteur nous permettant de construire conjointement des actions axées sur la santé alimentaire et physique de nos élèves, nous avons décidé d'élaborer en partenariat avec les écoles Jules Ferry, Louise Michel et les élèves de 6° du collège Barrès, un forum santé à destination de nos élèves.</i></p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	

<p><b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Hors PRSE 3</p>
<p><b>Objectif général</b></p>	<p><b>Améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de la CAGV d'ici 2028</b></p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p><b>x Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'aide alimentaire à destinations des professionnels et des habitants sur le territoire de la CAGV</b></p> <p><b>x Améliorer les connaissances et les compétences des jeunes concernant les comportements favorables à la santé sur le territoire de la CAGV</b></p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Elaborer un forum santé sur la thématique de l'alimentation saine et de l'activité physique</i></li> <li>▪ <i>Le public visé par l'action : les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents</i></li> <li>▪ <i>Jeudi 22 juin 2023</i></li> <li>▪ <i>Quartier des Planchettes</i></li> <li>▪ <i>Sensibilisation des enfants et leur famille sur les partenaires locaux leur permettant de manger à petits prix et plus sainement, découverte également d'associations sportives locales pour développer les activités physiques des enfants en dehors du temps scolaire.</i></li> </ul>
<p><b>Etapas de mise en œuvre – Description</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Qui :</b> <i>Enseignants et services civiques des établissements scolaires engagés dans le projet.</i></li> <li> <i>Partenaires :</i></li> <li>-<i>Harmonie Mutuelle : Sensibilisation santé bucco-dentaire</i></li> <li>-<i>Addiction France, Madame Depré : Prévention aux addictions</i></li> <li>-<i>Atelier Canopé, Madame Corrier : Escape Game alimentation</i></li> <li>-<i>Foot de bonheur / MAIF / UFOLEP / Club de Basket Verdunois ; Associations partenaires pour les ateliers sportifs</i></li> <li>-<i>Centre Social Kergomard : Prise en charge d'un atelier culinaire / Réalisation de recettes avec les enfants, en partenariat avec les animateurs du Centre et les bénévoles de l'atelier cuisine du Centre.</i></li> <li>-<i>Infirmières du Réseau ADOR55 = Atelier diététique et culinaire.</i></li> <li>▪ <b>Quoi : qu'est-ce qui va être mis en place et dans quel ordre</b></li> </ul>

	<p>3 Ateliers tournants sur la journée pour chaque enfant. L'ordre des ateliers est aléatoire car chaque enfant passera dans chacun des ateliers.</p> <p>-1 Atelier Prévention Alimentation dans les locaux de l'école Louise Michel</p> <p>-1 Atelier Activités Physiques sur le terrain de Basket du collège Barrès (ou dans le Gymnase si le temps est incertain).</p> <p>-1 Atelier Cuisine au Centre Social Kergomard avec les bénévoles de l'atelier cuisine et les animateurs du Centre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Où :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>-<u>atelier prévention addictions et bucco-dentaire</u> = école Louise Michel</li> <li>-<u>ateliers sportifs</u> = terrain de basket collège Barrès si conditions climatiques favorables sinon repli au Gymnase du collège Barrès.</li> <li>-<u>Ateliers diététique et culinaire</u> : cuisine du Centre social Kergomard.</li> </ul> </li> <li>▪ <b><u>Quand :</u></b>            Chaque mois, les différents acteurs de l'action se sont rencontrés au CIAS du Grand Verdun pour avancer sur les objectifs et la concrétisation du projet avec la répartition des rôles et de la préparation de chacun.             Le jeudi 22 juin 2023, tout au long de la journée, les classes des écoles de Jules Ferry, Louise Michel et les 6° du collège Barrès vont se succéder au sein des ateliers de sensibilisation proposés par le forum sur le quartier des Planchettes.         </li> <li>▪ <b><u>Comment : les moyens à mobiliser pour l'action</u></b>   <ul style="list-style-type: none"> <li>-Achat d'un pique-nique collectif et sain qui sera offert à l'ensemble des participants (enfants, parents et enseignants accompagnateurs, animateurs et partenaires). Le pique-nique sera réalisé par le Chef cuisinier du Collège Barrès.</li> <li>-Achat de fournitures et denrées alimentaires destinées à l'atelier diététique et culinaire. Les recettes réalisées par les enfants seront ensuite proposées aux familles lors de la Table ronde- Café des Parents qui clôturera la journée et qui se tiendra au Centre social Kergomard.</li> </ul> </li> </ul> <p>La communication sera réalisée en grande partie par les élèves de la classe de CP création d'affiche et de flyers</p> <p>Il est à noter que ce forum ambulatoire dans le quartier des Planchettes est le final d'un programme qui s'est déroulé tout au long de l'année avec un temps fort pour chaque classe d'école élémentaires avant chaque petites vacances ayant pour fil rouge : l'alimentation et l'importance de l'activité physique.</p>
<p><b>Durée de l'action</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Annuelle :                      <input type="checkbox"/> Pluriannuelle :                      xPonctuelle (Mais travailler sur toute 1 année avec les élèves et peut être reconduit sous une autre</p>

	thématiques les années suivantes)	
	Début : jeudi 22 juin 2023	Fin : 22/06/23
<b>Partenaires de l'action</b>	<p><b><u>Atelier Prévention :</u></b> Addiction France, ANPAA, Madame Hélène Depré Infirmières Réseau ADOR55 Atelier Canopé Harmonie Mutuelle</p> <p><b><u>Atelier Activités physiques :</u></b> Foot de Bonheur MAIF UFOLEP Basket club Verdun</p> <p><b><u>Atelier diététique et Culinaire :</u></b> CSC Kergomard, Infirmières du Réseau ADOR, Epicerie du Quai,</p> <p><b><u>Café des parents :</u></b> Infirmières du Réseau ADOR55, Addiction France, Intervention de Monsieur TERRIER sportif de haut niveau.</p>	
<b>Public visé</b>	<input type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) x 400 Enfants (de 7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	<b>* Préciser si professionnels :</b> <input type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Médico-social <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	L'action se déroulera à l'échelle du quartier des Planchettes et plus précisément le secteur de collège Barrès avec deux de ses écoles de recrutement : l'école Jules Ferry et l'école Louise Michel	
<b>Financement</b>	<b>Budget global prévisionnel</b>	Le budget nécessaire à l'action
	<b>Financeurs et montants</b>	ARS
	<b>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</b>	
	<b>Montant déjà alloué</b>	0
	<b>Montant sollicité</b>	1600
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	x Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	(Nationale, régionale, locale)	

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez)
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <p><b>Public cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants de l'action par rapport au nombre prévu ;</li> <li>- Typologie des participants présents (préciser les indicateurs retenus : âge, genre, profession, lieu d'habitation, statut matrimonial, etc.);</li> <li>- Niveau de satisfaction des participants ;</li> </ul> <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires associés à l'action ;</li> <li>- Typologie des partenaires associés à l'action ;</li> <li>- satisfaction des partenaires ;</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <p>Nombre de réunions/séances/ateliers mis en place ;</p> <p><b>Information, communication :</b></p> <p>Types de supports de communication créés ou utilisés ;</p> <p><b>Suivi du programme :</b></p> <p>Nombre de réunions de l'équipe de projet réalisées ;</p> <p>Typologie des personnes présentes dans l'équipe projet</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <p>Nombre de personnes qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et compétences entre T0 et T1 ;</p> <p>Typologie des personnes qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et compétences T1 ;</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <p>Questionnaires, évaluation auprès des enfants</p>